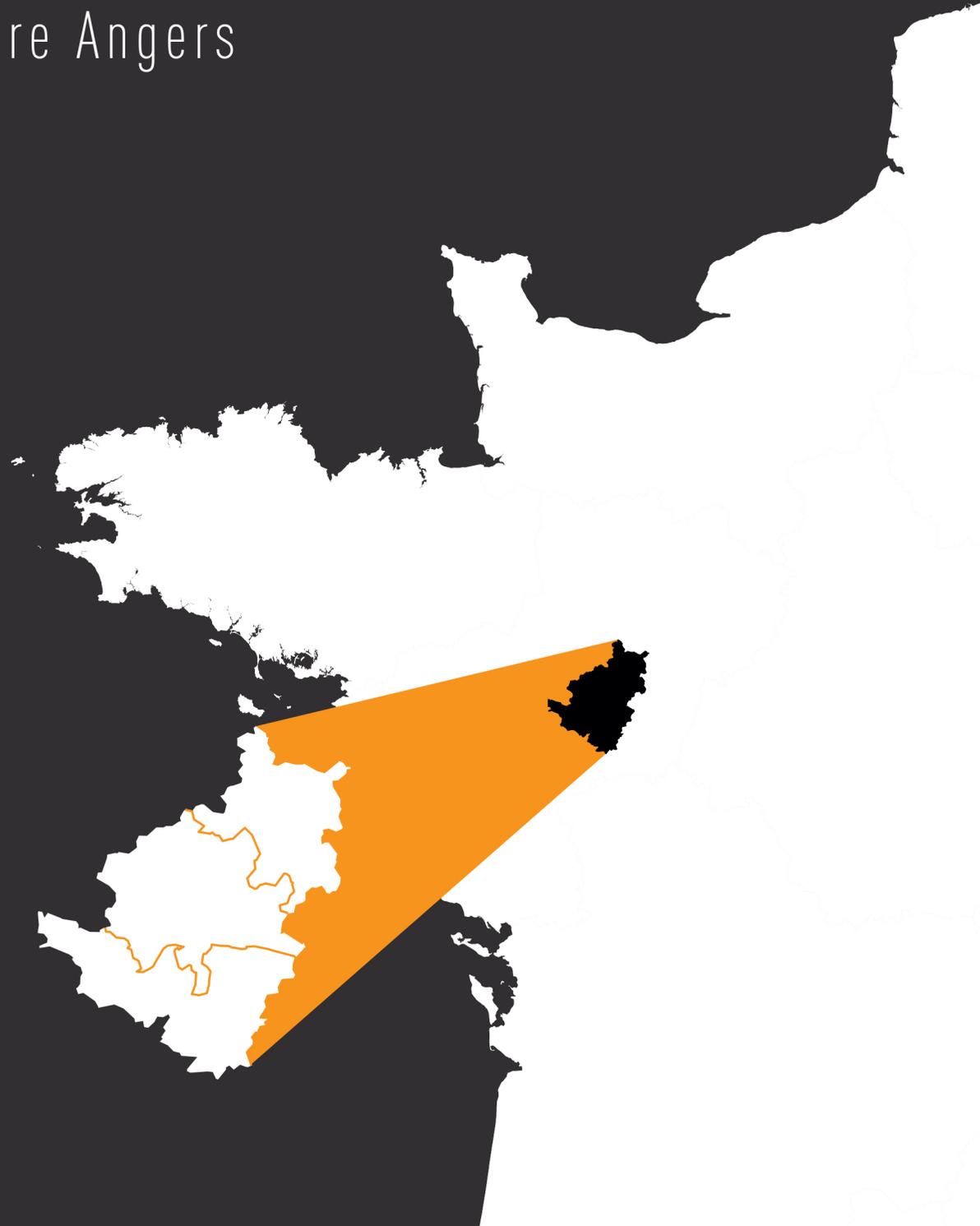


P  
O  
R  
T  
R  
A  
I  
T

Pôle métropolitain Loire Angers  
2017



Le 10 mars 2017, M. Christophe BECHU, Président de l'Aura et du Pôle métropolitain Loire Angers a donné rendez-vous aux élus de ce territoire pour un temps d'échanges et de partage de connaissances.

Il s'agissait de mieux appréhender le nouveau périmètre du Pôle métropolitain, vaste territoire de projets et de coopérations aux contours largement redessinés depuis le 1er janvier de la même année, du fait de la réforme territoriale.

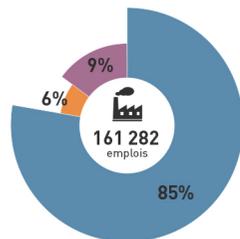
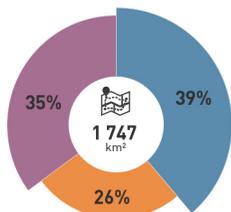
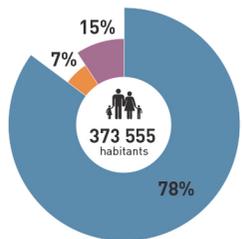
Passant de 310 000 à près de 375 000 habitants, pour une surface de 1 747 km<sup>2</sup>, ses contrastes se sont accentués et ses atouts renforcés avec des liens à réaffirmer entre centre et périphérie et des complémentarités certaines à développer.

Ce sont autant d'éléments de connaissance que l'Aura a présentés durant cette 1ère édition des « Rendez-Vous du Pôle ».

Ce portrait du Pôle métropolitain Loire Angers permet de les partager.



## LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS ET SON ENVIRONNEMENT



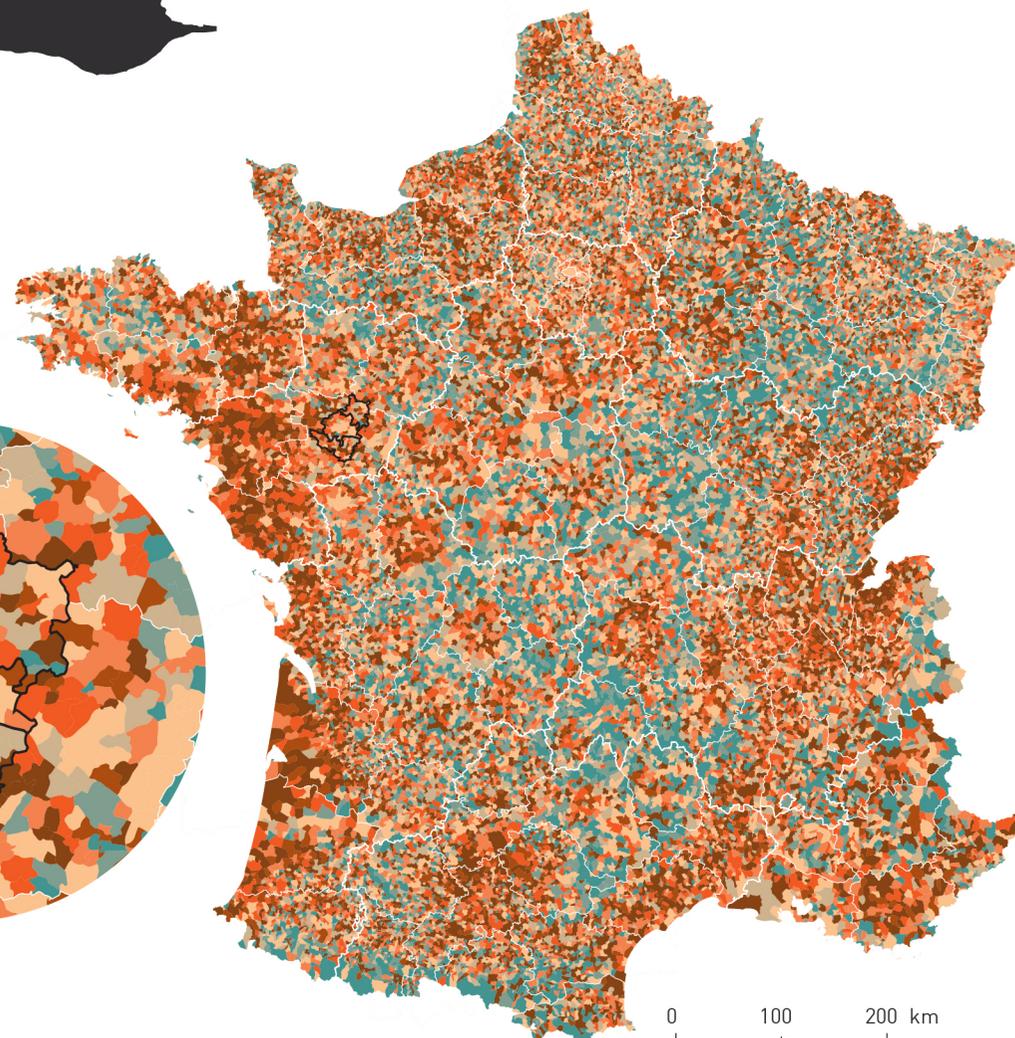
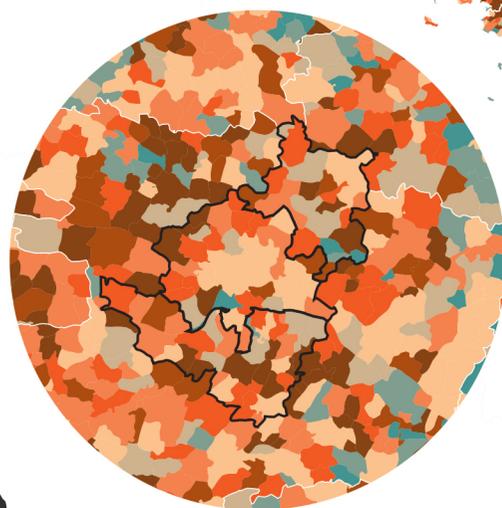
# INTRODUCTION

## EVOLUTION DES PÉRIMÈTRES DES INTERCOMMUNALITÉS



Taux d'évolution annuel (%)

- entre 2,0 et 20,1
- entre 1,5 et 2,0
- entre 1,0 et 1,5
- entre 0,5 et 1,0
- entre 0 et 0,5
- entre -0,5 et 0
- entre -1,0 et -0,5
- entre -17,9 et -1,0
- Non renseigné



© aura - Octobre 2017 - source : Insee - RP 2008, 2013  
(exploitation principale)

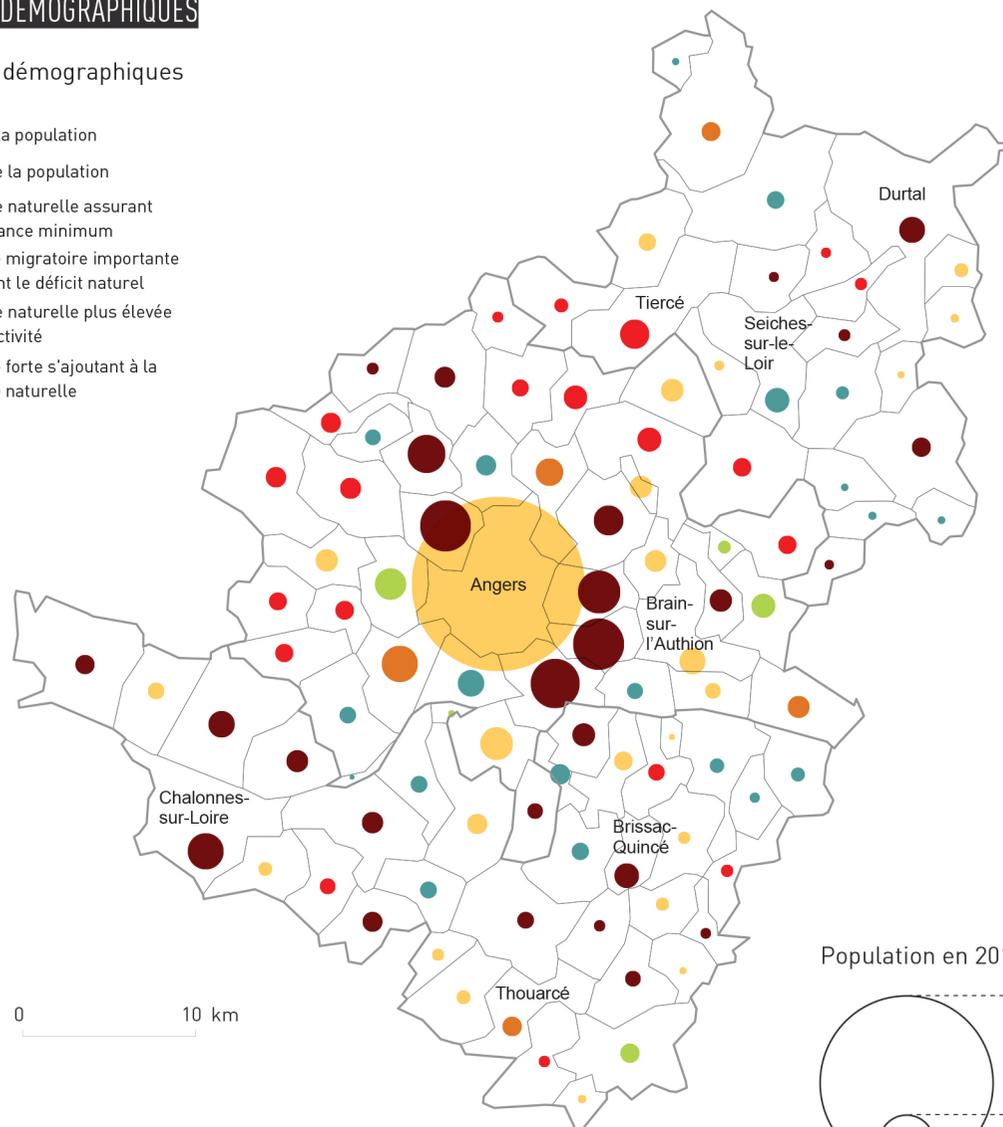
# 01/ DYNAMIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

## POPULATION ET DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

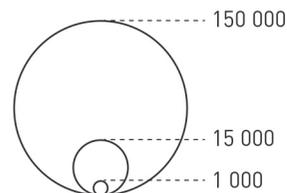
### DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Dynamiques démographiques  
2008-2013

- Baisse de la population
- Stabilité de la population
- Dynamique naturelle assurant une croissance minimum
- Attractivité migratoire importante compensant le déficit naturel
- Dynamique naturelle plus élevée que l'attractivité
- Attractivité forte s'ajoutant à la dynamique naturelle



Population en 2013



### EVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION



	Evolution 1999-2008	Evolution 2008-2013
Angers Loire Métropole	0,2%	0,5%
Anjou Loir et Sarthe	1,6%	0,8%
Loire Layon Aubance	1,5%	1,0%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,6%</b>
Maine-et-Loire	0,6%	0,6%
Pays de la Loire	1,0%	0,8%
France Métropolitaine	0,7%	0,5%

© aura - source : Insee - RP 1999-2013, exploitation principale

# 40%



**Le poids de la population  
de la ville d'Angers  
dans le Pôle**

Ce poids était proche de 44% en 1999. Angers a vu en effet sa population décliner sur la décennie précédente. Son évolution est néanmoins repartie à la hausse ces dernières années. En 2014, avec un peu plus de 151 000 habitants, Angers a retrouvé son niveau démographique de 1999.



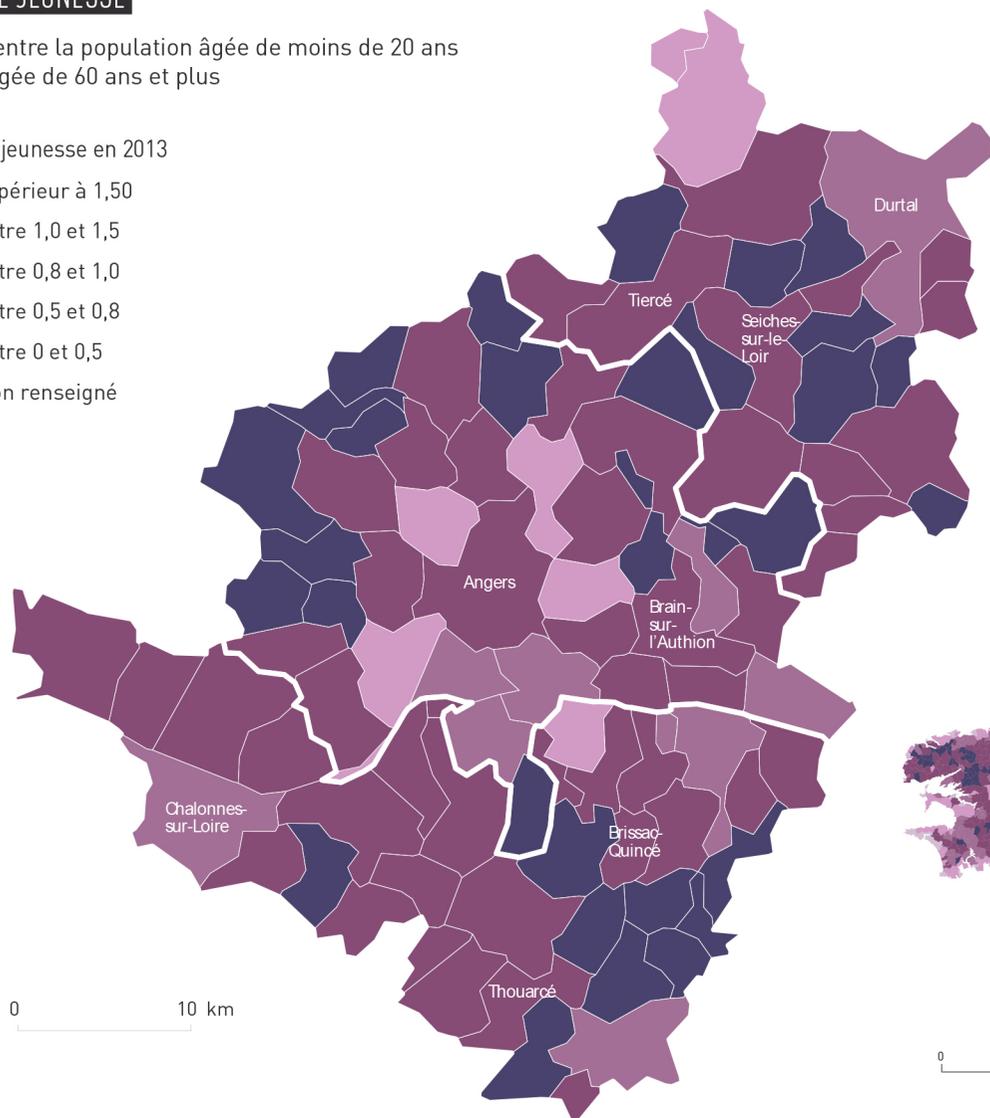
## POPULATION SELON L'ÂGE

### INDICE DE JEUNESSE

Rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle âgée de 60 ans et plus

Indice de jeunesse en 2013

- supérieur à 1,50
- entre 1,0 et 1,5
- entre 0,8 et 1,0
- entre 0,5 et 0,8
- entre 0 et 0,5
- Non renseigné



### RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE

	0-10 ans	11-24 ans	25-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Angers Loire Métropole	13%	22%	18%	25%	14%	9%
Anjou Loir et Sarthe	16%	16%	18%	27%	14%	9%
Loire Layon Aubance	16%	15%	18%	27%	14%	9%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>13%</b>	<b>21%</b>	<b>18%</b>	<b>25%</b>	<b>14%</b>	<b>9%</b>
Maine-et-Loire	15%	18%	18%	26%	14%	9%
Pays de la Loire	14%	17%	18%	26%	15%	10%
France Métropolitaine	13%	17%	19%	27%	15%	9%

© aura - source : Insee - RP 2013, exploitation complémentaire

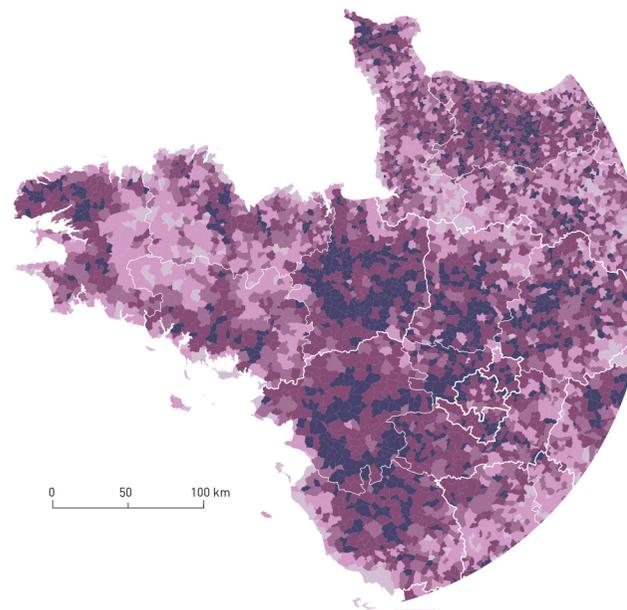


# 1.15

L'indice de jeunesse sur le Pôle en 2013

Le territoire, quelle que soit l'intercommunalité, se caractérise par une forte représentation de la population jeune (1,13 sur Angers Loire Métropole, 1,2 sur Loire Layon Aubance et 1,22 sur Anjou Loir et Sarthe).

Cet indice est de 1,01 en France métropolitaine (presque autant de personnes âgées de moins de 20 ans que de 60 ans et plus) et de 1,04 dans les Pays de la Loire.



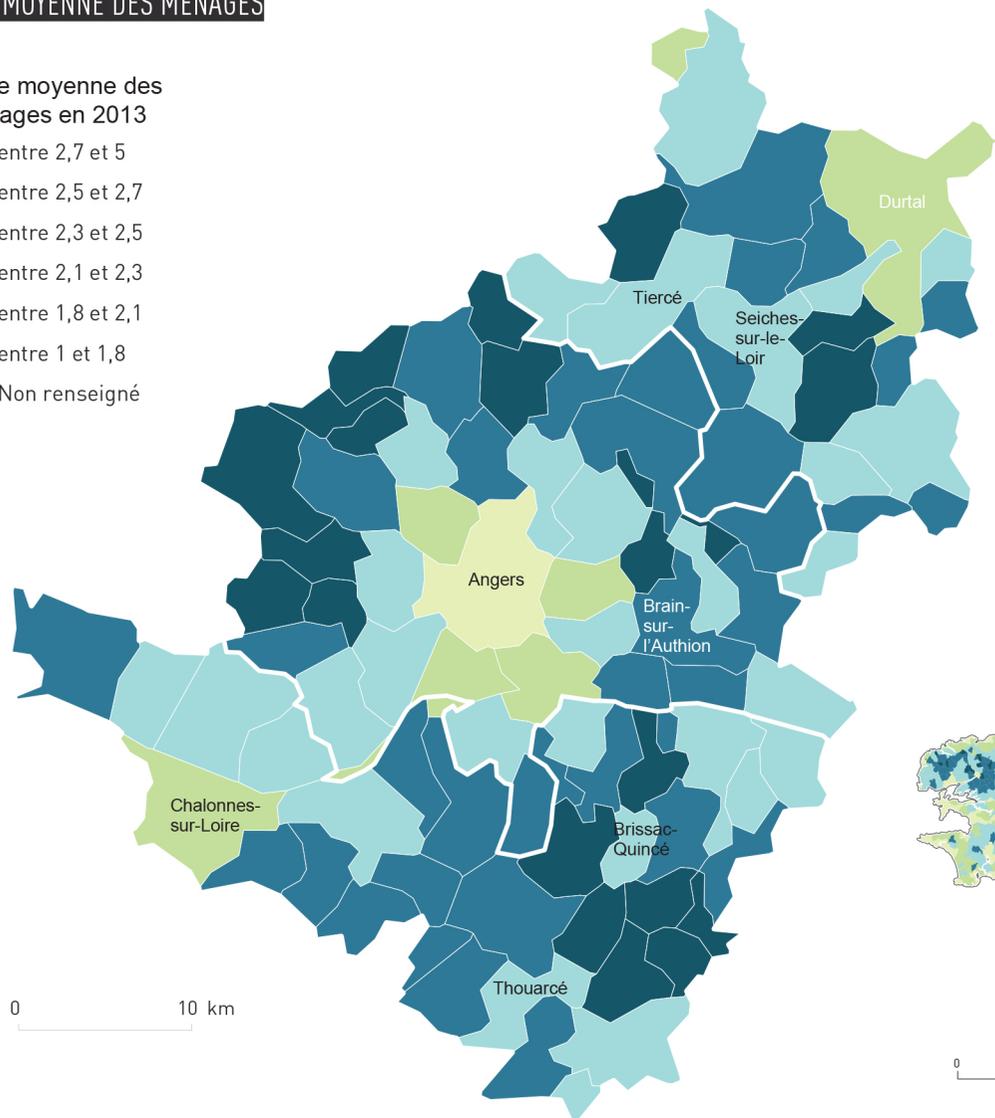
# 01/ DYNAMIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

## MÉNAGES

### TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Taille moyenne des ménages en 2013

- entre 2,7 et 5
- entre 2,5 et 2,7
- entre 2,3 et 2,5
- entre 2,1 et 2,3
- entre 1,8 et 2,1
- entre 1 et 1,8
- Non renseigné



0 10 km

### COMPOSITION DES MÉNAGES

	Ménages	Personne seule	Couple sans enfant	Famille monoparentale	Couple avec enfant(s)	Autres
Angers Loire Métropole	132 908	41%	26%	8%	22%	3%
Anjou Loir et Sarthe	10 859	26%	32%	6%	35%	1%
Loire Layon Aubance	21 774	24%	33%	5%	36%	2%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>165 541</b>	<b>38%</b>	<b>27%</b>	<b>7%</b>	<b>25%</b>	<b>3%</b>
Maine-et-Loire	342 918	34%	29%	7%	28%	2%
Pays de la Loire	1 587 642	34%	30%	7%	28%	2%
France Métropolitaine	27 806 631	35%	27%	9%	27%	3%

© aura - source : Insee - RP 2013, exploitation complémentaire



**9%**

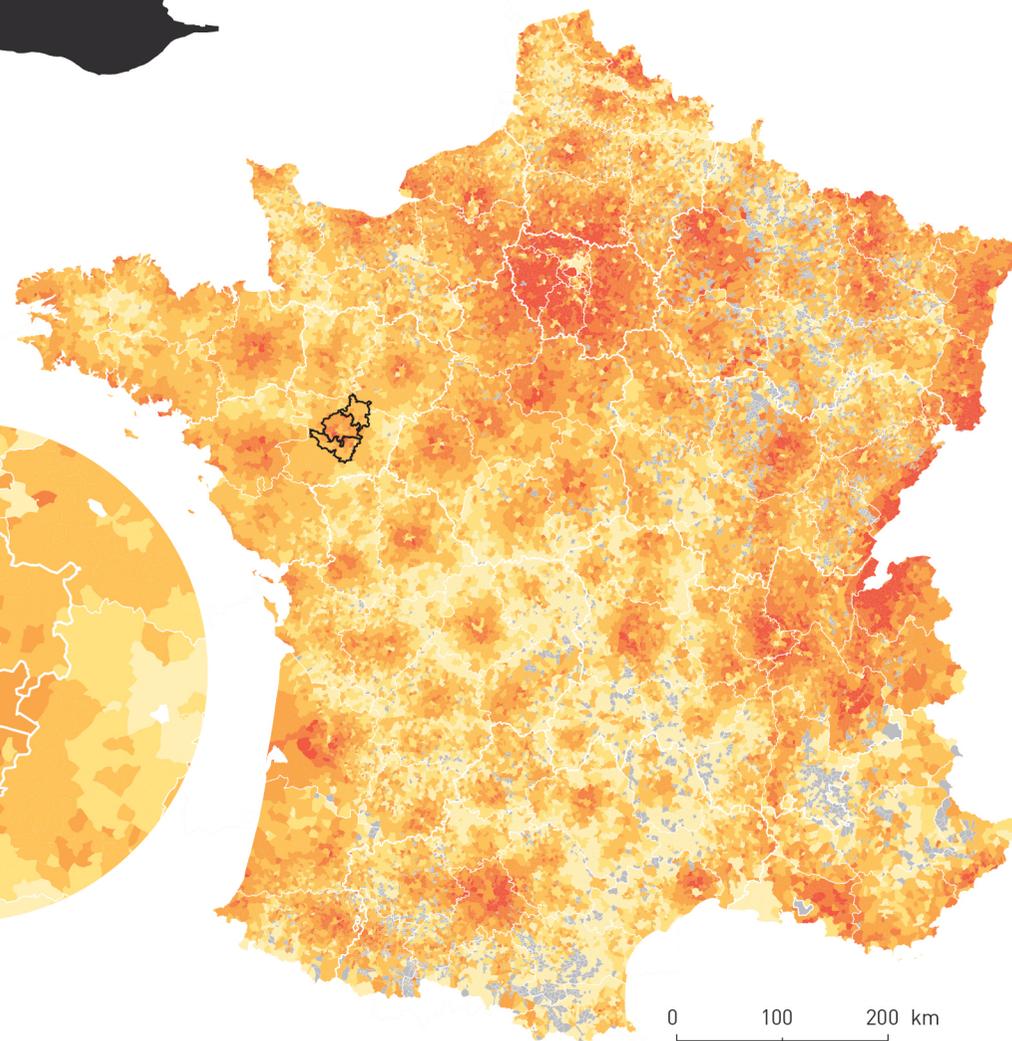
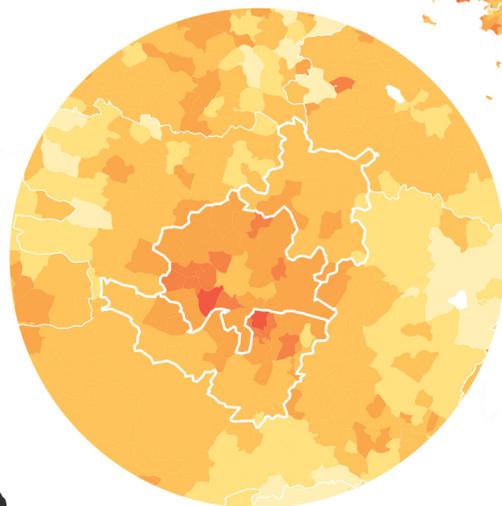
La baisse de la taille moyenne des ménages entre 1999 et 2013 sur le Pôle

Dans le Pôle, on compte 2,17 personnes par ménage en 2013 contre 2,38 en 1999. Si Angers Loire Métropole (de 2,3 à 2,1) est la plus touchée par cette tendance, les trois intercommunalités sont également concernées.

Ce desserrement des ménages n'est pas un phénomène propre au territoire (baisse de 7% en France métropolitaine sur la même période, 2,24 personnes par ménage en 2013).

Médiane de revenu des ménages par unité de consommation en 2013 (€)

- entre 10 021 et 17 500
- entre 17 500 et 18 500
- entre 18 500 et 20 000
- entre 20 000 et 22 000
- entre 22 000 et 25 000
- entre 25 000 et 46 251
- Non renseigné



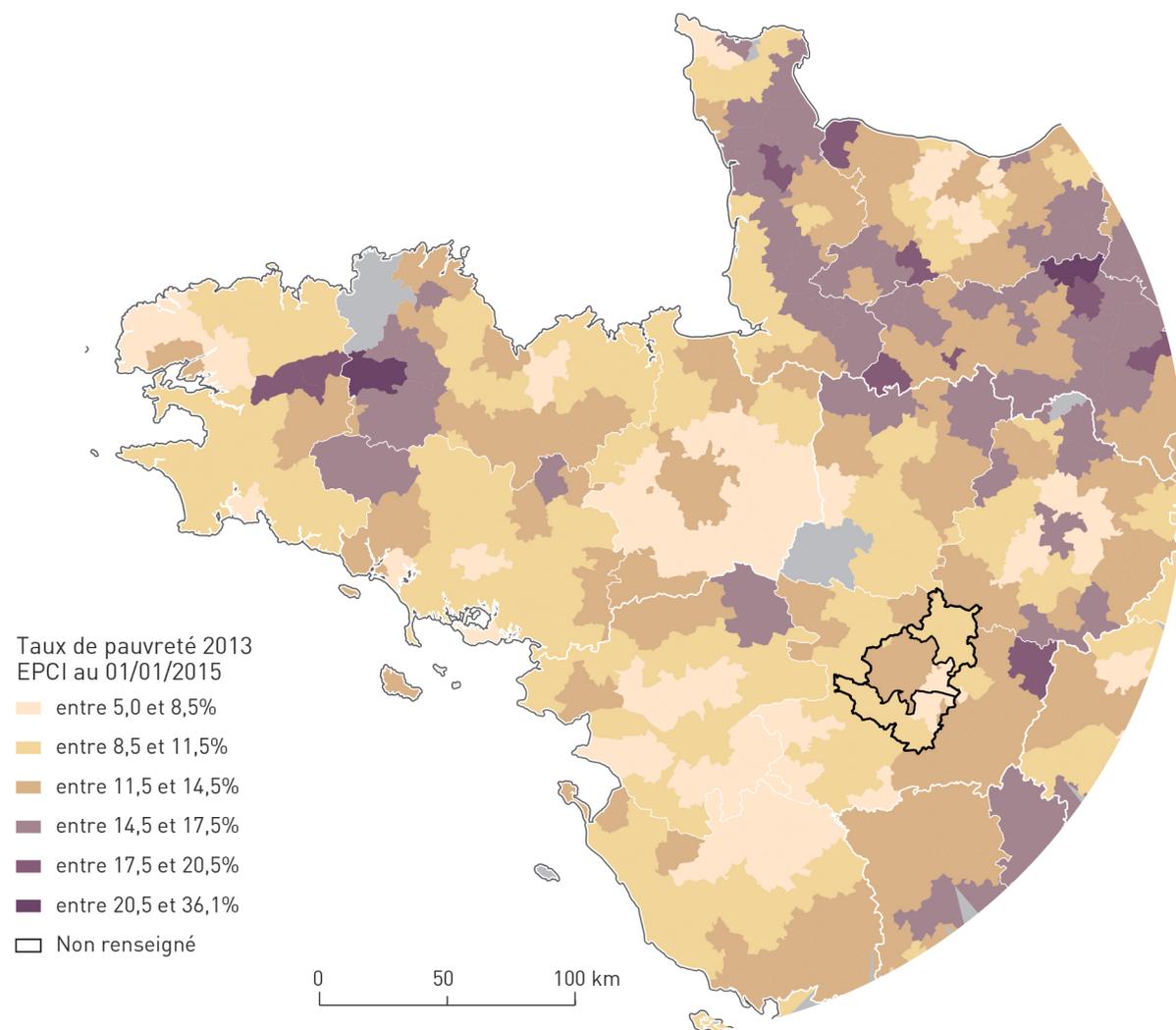
0 100 200 km

©aura - Octobre 2017 - source : Insee, Filosofi 2013

# 02/ DISPARITÉS SOCIALES

## PAUVRETÉ

### TAUX DE PAUVRETÉ



©aura - Octobre 2017 - source : Insee, Filosofi 2013

### REVENU MOYEN DES FOYERS FISCAUX

Année 2014	
Angers Loire Métropole	25 631 €
Anjou Loir et Sarthe	23 968 €
Loire Layon Aubance	26 889 €
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>25 692 €</b>
Maine-et-Loire	24 305 €
Pays de la Loire	25 025 €
France Métropolitaine	25 874 €

© aura - source : DGFiP, Déclaration des revenus 2015



**Le nombre de communes du Pôle ayant un taux de pauvreté au-dessus de la moyenne nationale**

En 2013, la pauvreté concerne 14,5% de la population en France métropolitaine, 18,9% sur Angers (soit un niveau légèrement inférieur à la moyenne de 19,5% dans les villes centres des grands pôles urbains) et 14,8 % sur Trélazé.

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian de la population, soit 1 000 euros mensuels en 2013).

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Les Unités de Consommation (UC) sont un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes (1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans).

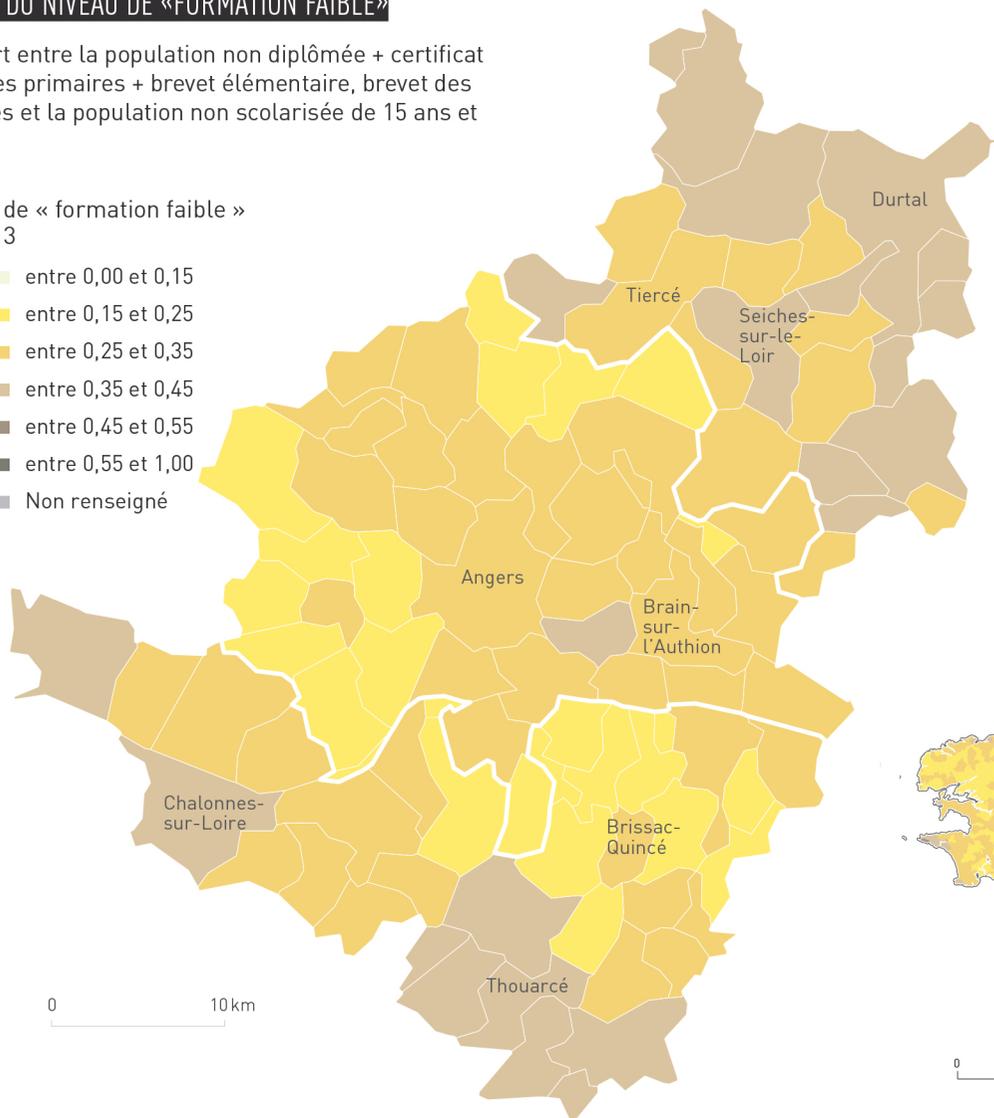
## NIVEAUX DE DIPLÔME

### INDICE DU NIVEAU DE «FORMATION FAIBLE»

Rapport entre la population non diplômée + certificat d'études primaires + brevet élémentaire, brevet des collèges et la population non scolarisée de 15 ans et plus

Indice de « formation faible » en 2013

- entre 0,00 et 0,15
- entre 0,15 et 0,25
- entre 0,25 et 0,35
- entre 0,35 et 0,45
- entre 0,45 et 0,55
- entre 0,55 et 1,00
- Non renseigné



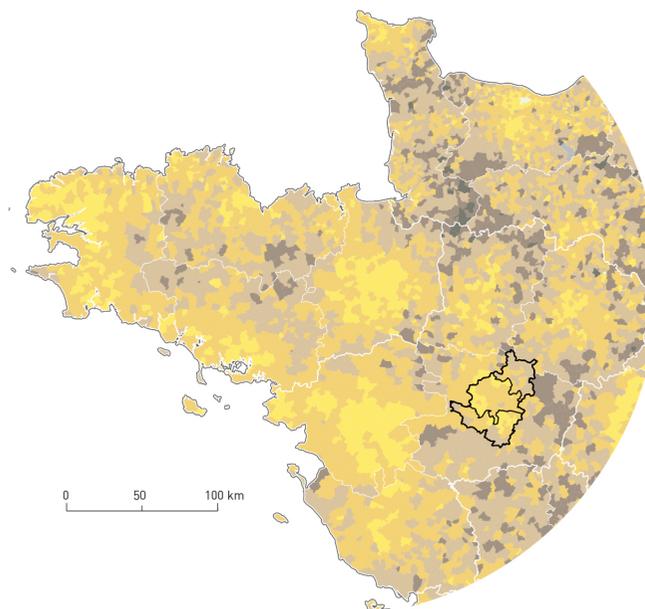
0 10 km

©aura - Octobre 2017 - source : Insee - RP2013 (exploitation principale)

### RÉPARTITION DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DES 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE DIPLÔME

	Sans diplôme ou BEPC, brevet des collèges, DNB	CAP, BEP	BAC	Diplôme supérieur
Angers Loire Métropole	29%	24%	16%	31%
Anjou Loir et Sarthe	34%	30%	17%	19%
Loire Layon Aubance	29%	26%	17%	28%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>30%</b>	<b>25%</b>	<b>16%</b>	<b>29%</b>
Maine-et-Loire	34%	26%	16%	24%
Pays de la Loire	32%	28%	17%	24%
France Métropolitaine	32%	24%	17%	27%

© aura - source : Insee, RP 2013, exploitation principale



0 50 100 km

# 47%

La part des 25-39 ans du Pôle disposant d'un niveau de diplôme supérieur au BAC en 2013

Ce poids des jeunes diplômés du supérieur apparaît assez élevé (43% en moyenne en France métropolitaine et 40% en Maine-et-Loire) et connaît une progression significative ces dernières années (en 2008, il était de 42% au sein du Pôle et de 36% en Maine-et-Loire). Sur le territoire, Anjou Loir et Sarthe se démarque par un niveau relativement faible (33% en 2013, 31% en 2008).

# 02/ DISPARITÉS SOCIALES

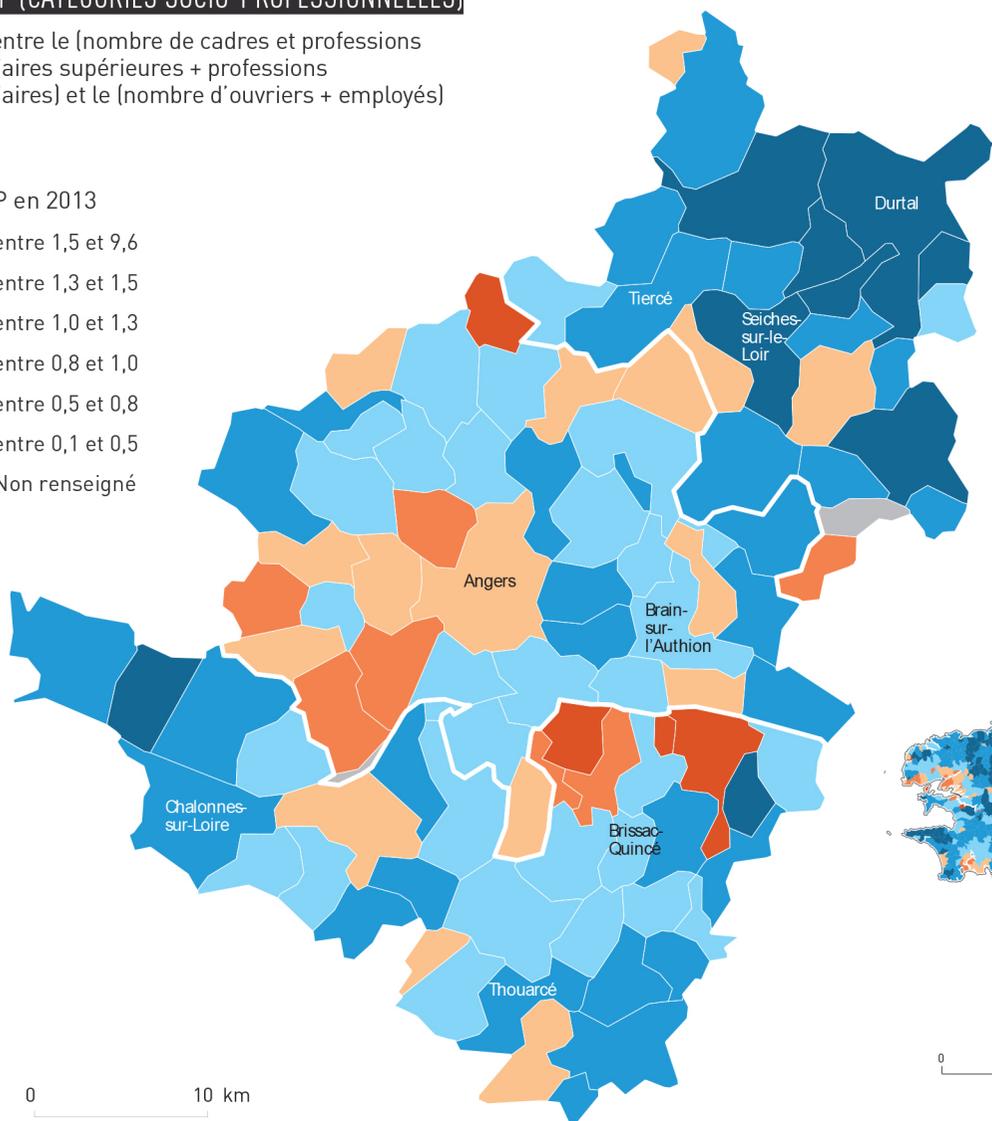
## CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

### RATIO CSP (CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES)

Rapport entre le (nombre de cadres et professions intermédiaires supérieures + professions intermédiaires) et le (nombre d'ouvriers + employés)

Ratio CSP en 2013

- entre 1,5 et 9,6
- entre 1,3 et 1,5
- entre 1,0 et 1,3
- entre 0,8 et 1,0
- entre 0,5 et 0,8
- entre 0,1 et 0,5
- Non renseigné



0 10 km

### RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE PAR CSP

	Agriculteurs exploitants	Artisans, Comm., Chefs entr.	Cadres Prof. intel. sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers
Angers Loire Métropole	1%	5%	19%	28%	29%	19%
Anjou Loir et Sarthe	3%	7%	10%	22%	27%	32%
Loire Layon Aubance	4%	7%	13%	27%	26%	23%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>1%</b>	<b>5%</b>	<b>17%</b>	<b>27%</b>	<b>28%</b>	<b>21%</b>
Maine-et-Loire	3%	6%	12%	24%	27%	27%
Pays de la Loire	3%	6%	13%	25%	27%	26%
France métropolitaine	2%	6%	17%	26%	28%	21%

© aura - source : Insee, RP 2013, exploitation complémentaire

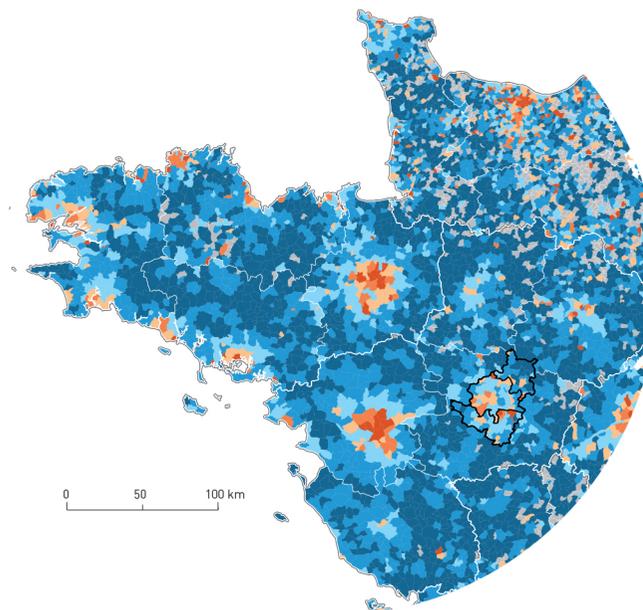


**0.91**

**Le ratio (Cadres et professions intermédiaires supérieures + Professions intermédiaires) / (Ouvriers + employés) dans le Pôle**

Cet indice est bien supérieur à celui observé à l'échelle départementale (0,62), régionale (0,66) et de la France métropolitaine (0,79 ; 0,69 hors Ile-de-France).

Il varie fortement au sein du Pôle. Il est égal à 0,98 sur Angers Loire Métropole, 0,81 sur Loire Layon Aubance et seulement 0,54 sur Anjou Loir et Sarthe (forte représentation des ouvriers, liée à un tissu économique industriel important).



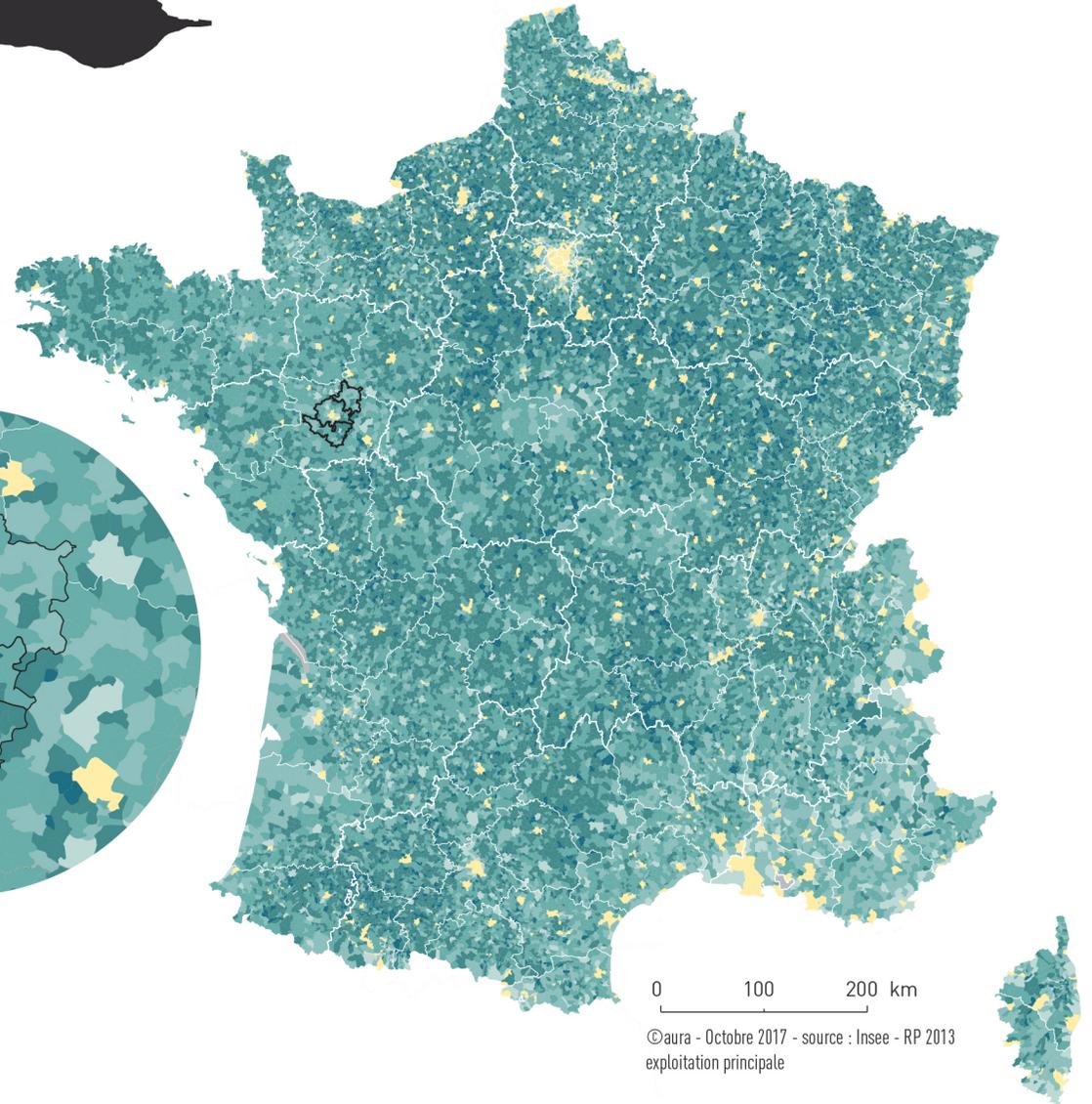
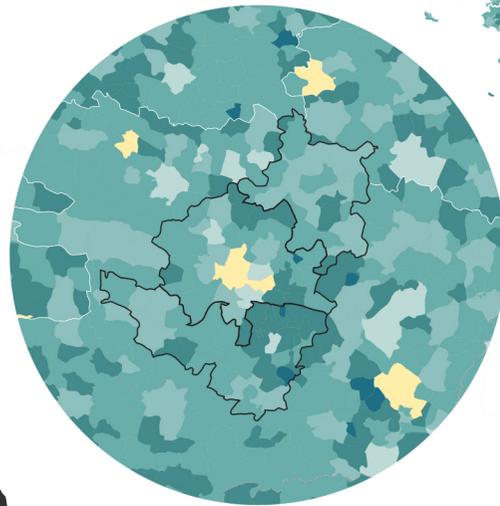
©aura - Octobre 2017 - source : Insee - RP2013 (exploitation complémentaire)

# 03 / MARCHÉS RÉSIDENTIELS ET DYNAMIQUE FONCIÈRE

## PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES OCCUPÉES PAR DES PROPRIÉTAIRES

Part des résidences principales occupées par des propriétaires (%)  
en 2013

- entre 90 et 100
- entre 80 et 90
- entre 70 et 80
- entre 60 et 70
- entre 50 et 60
- entre 0 et 50
- Non renseigné

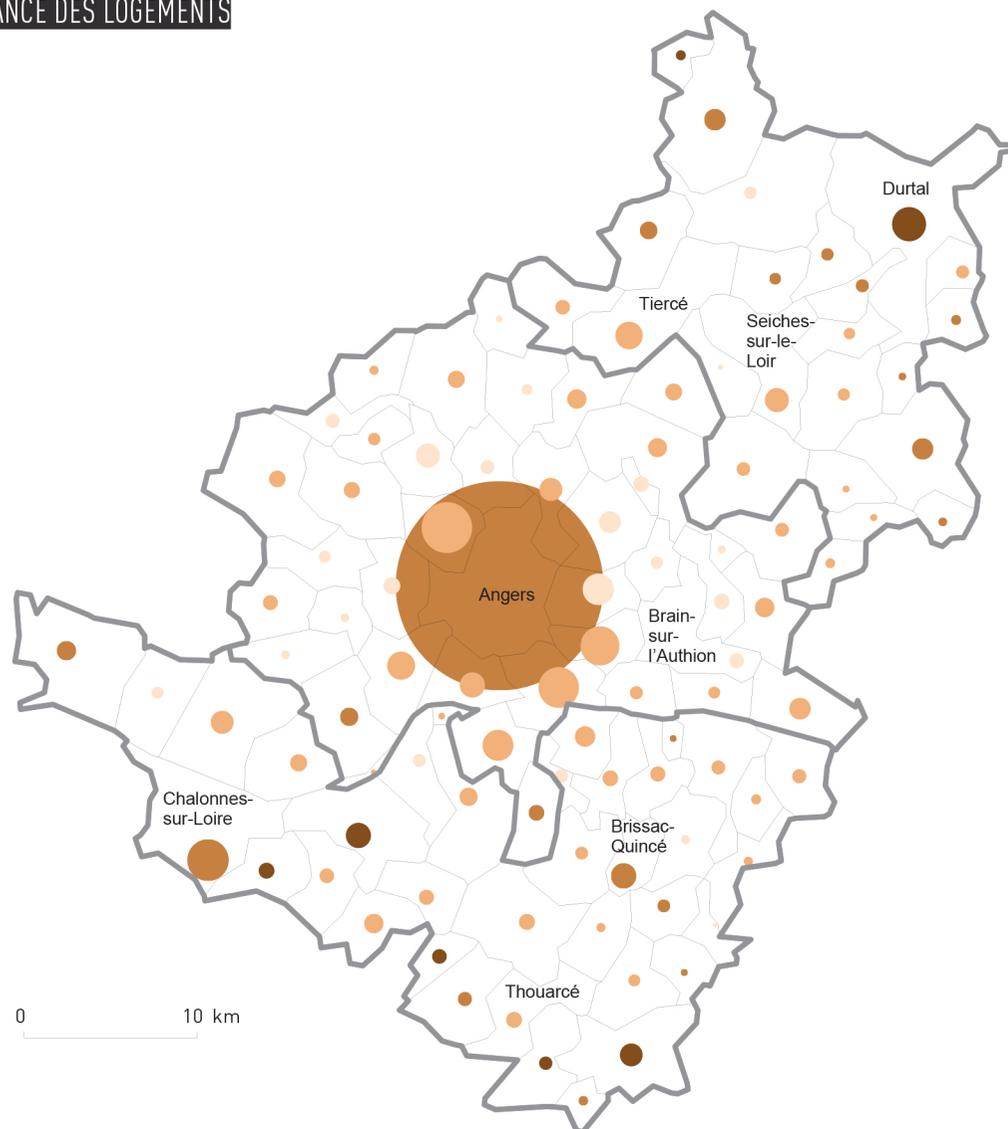


© aura - Octobre 2017 - source : Insee - RP 2013  
exploitation principale

# 03/ MARCHÉS RÉSIDENTIELS ET DYNAMIQUE FONCIÈRE

## PARC DE LOGEMENTS

### TAUX DE VACANCE DES LOGEMENTS



### INDICE DE CONSTRUCTION NEUVE : COMMERCIALISATION ANNUELLE DE LOGEMENTS ORDINAIRES POUR 1000 HABITANTS

	2006-2010	2011-2015
Angers Loire Métropole	7,0	6,9
Anjou Loir et Sarthe	6,1	3,7
Loire Layon Aubance	6,6	4,2
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>6,9</b>	<b>6,2</b>
Maine-et-Loire	6,8	4,7
Pays de la Loire	8,1	6,2
France Métropolitaine	6,2	4,8

© aura - source : DREAL, SITADEL 2 2006-2015



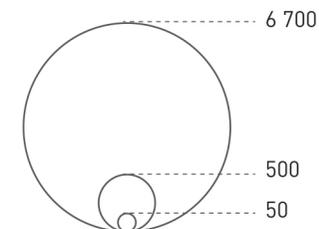
Taux de vacance des logements en 2013 (%)

- de 1 à 4
- de 4 à 7
- de 7 à 9
- de 9 à 12
- de 12 à 17

**52**

**La part des ménages propriétaires de leur logement sur le Pôle.**

Parc de logements inoccupés



La part des propriétaires a progressé légèrement ces dernières années (51% en 2008, 48% en 1999).

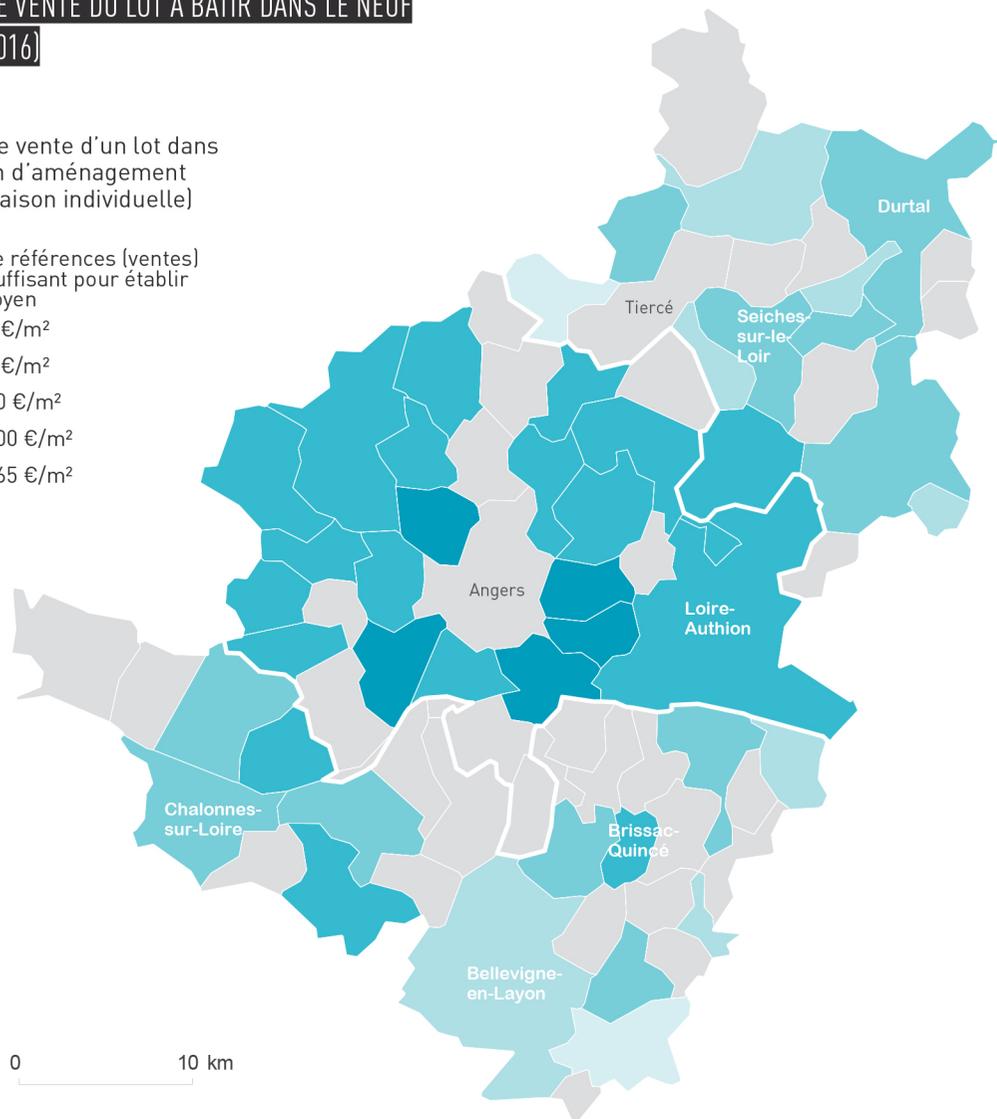
Ce poids diffère fortement selon le lieu de résidence (32% sur Angers, 60% sur les autres communes du Pôle Centre (cf. définition p. 32), entre 70 et 75% sur les autres territoires du Pôle).

## PRIX MOYEN DE VENTE DE LOGEMENTS

### PRIX MOYEN DE VENTE DU LOT À BÂTIR DANS LE NEUF (COMMUNES 2016)

Prix moyen de vente d'un lot dans une opération d'aménagement (pour de la maison individuelle) en 2015

- nombre de références (ventes) nul ou insuffisant pour établir un prix moyen
- de 20 à 45 €/m<sup>2</sup>
- de 45 à 65 €/m<sup>2</sup>
- de 65 à 100 €/m<sup>2</sup>
- de 100 à 200 €/m<sup>2</sup>
- de 200 à 265 €/m<sup>2</sup>



©aura - Octobre 2017 - Source : DDT 49 - Service urbanisme et aménagement des risques  
Observatoire des disponibilités foncières dans le Maine-et-Loire - 2015

### PRIX DE VENTE MOYEN DANS L'ANCIEN



2013-2015	Nombre moyen de mutations de maisons par an	Montant moyen d'une maison	Surface moyenne d'une maison	Prix moyen / m <sup>2</sup>
Angers Loire Métropole	1 594	210 517 €	106,3	1 981 €
Anjou Loir et Sarthe	233	132 181 €	101,9	1 297 €
Loire Layon Aubance	449	164 499 €	106,7	1 542 €
Pôle Métropolitain Loire Angers	2 584	184 668 €	105,3	1 753 €

© aura - source : DGFip - DVF 2013-2015, mise à jour 1<sup>er</sup> semestre 2016

**x6.5**

La différence maximum de prix au m<sup>2</sup> entre 2 lots à bâtir dans le neuf sur le Pôle en 2015.

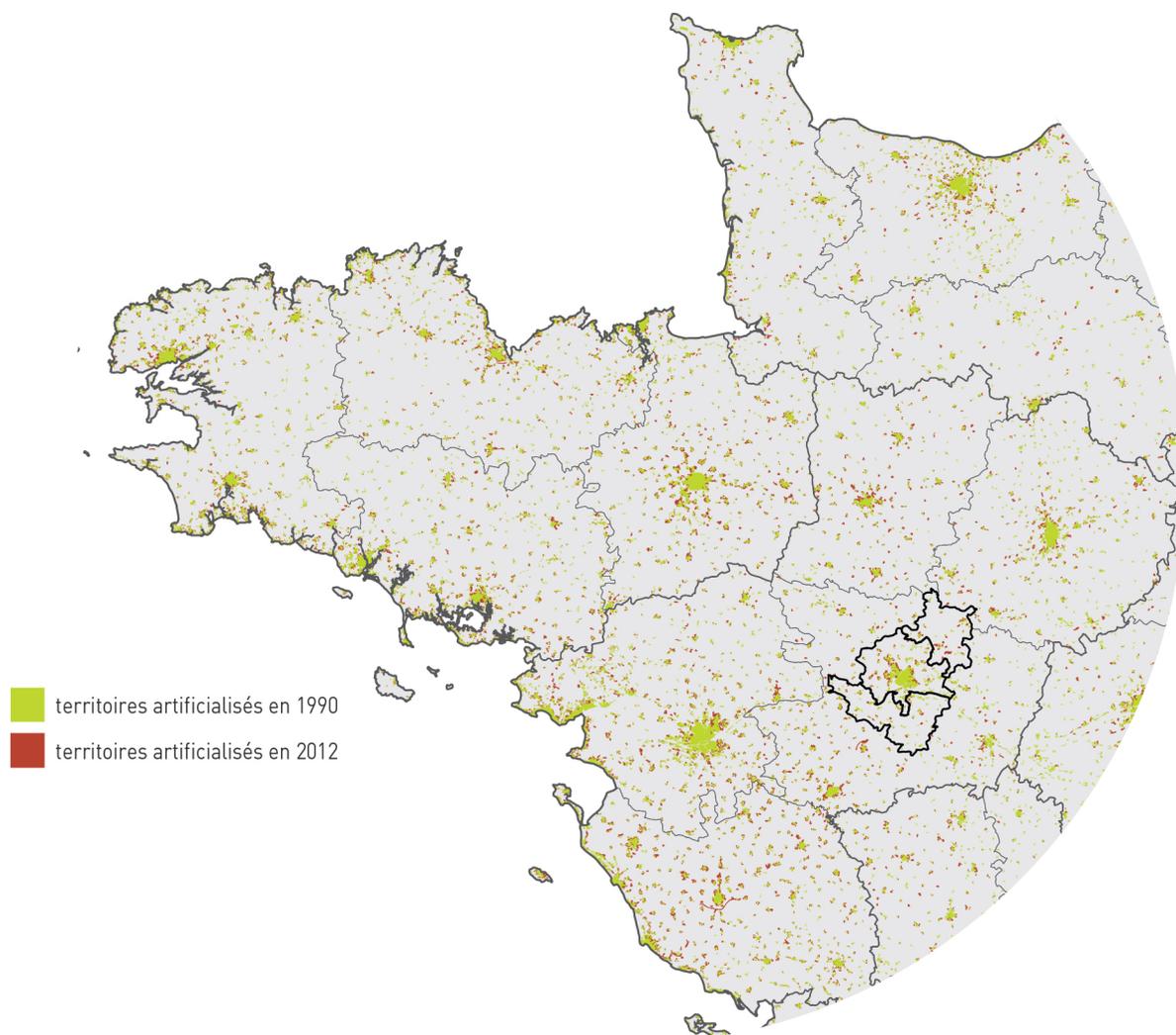
Les prix les plus bas des lots à bâtir sont observés sur Cheffes et Martigné-Briand (autour de 40 €/m<sup>2</sup>), les plus hauts sur Avrillé, Bouchemaine et Les Ponts-de-Cé (de 230 à 260 €/m<sup>2</sup>).

Sur la période 2013-2015, le prix moyen au m<sup>2</sup> d'une maison dans l'ancien peut quant à lui passer du simple au double (1035 €/m<sup>2</sup> sur Morannes-sur-Sarthe, 1205 €/m<sup>2</sup> à Champtocé-sur-Loire par exemple, contre près de 2190 €/m<sup>2</sup> sur Angers ou Bouchemaine).

# 03/ MARCHÉS RÉSIDENTIELS ET DYNAMIQUE FONCIÈRE

## DYNAMIQUES FONCIÈRES

### EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL ENTRE 1990 ET 2012



©aura - Octobre 2017 - source : UE - SOeS, CORINE Land Cover

### OCCUPATION DU SOL

	Espaces naturels et agricoles	Territoires artificialisés
Angers Loire Métropole	83%	17%
Anjou Loir et Sarthe	95%	5%
Loire Layon Aubance	95%	5%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>90%</b>	<b>10%</b>
Maine-et-Loire	94%	6%
Pays de la Loire	93%	7%
France Métropolitaine	94%	6%

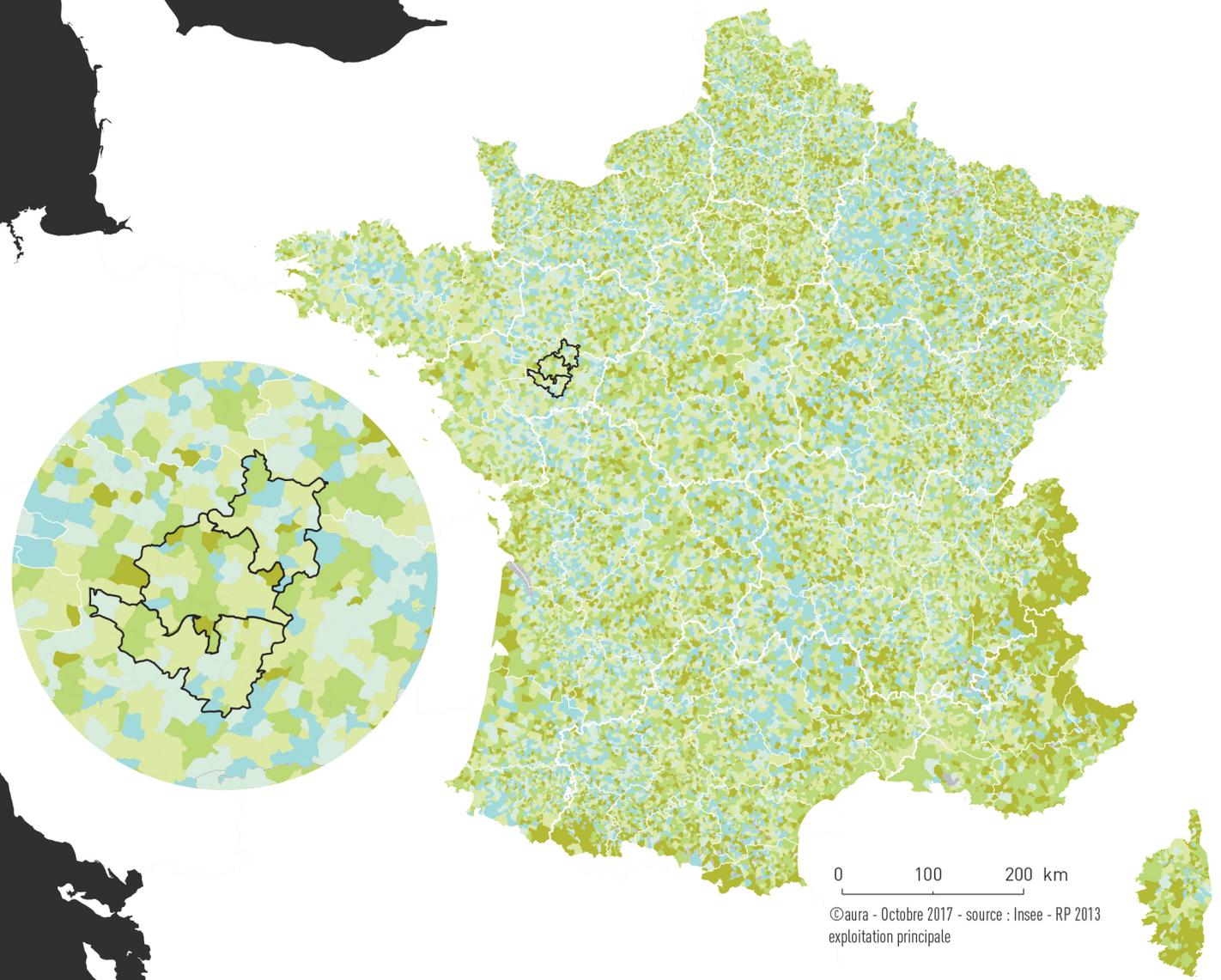
© aura - source : Corine Land Cover 2012

**1%**

**La participation du Pôle dans la consommation totale d'espace sur le territoire de la France Métropolitaine sur la période 2000-2012.**

En moyenne, le Pôle consomme annuellement entre 120 et 160 hectares de terres naturelles et agricoles. C'est sur le territoire d'Angers Loire Métropole que cette consommation est la plus importante (autour de deux tiers de la surface concernée).

RÉPARTITION DES EMPLOIS ENTRE LA SPHÈRE PRÉSENTIELLE ET LA SPHÈRE PRODUCTIVE



Part des emplois de la sphère présente en 2013

- entre 80 et 100
- entre 65 et 80
- entre 50 et 65
- entre 35 et 50
- entre 0 et 35
- Non renseigné

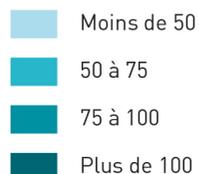
0 100 200 km  
© aura - Octobre 2017 - source : Insee - RP 2013  
exploitation principale

# 04/ DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

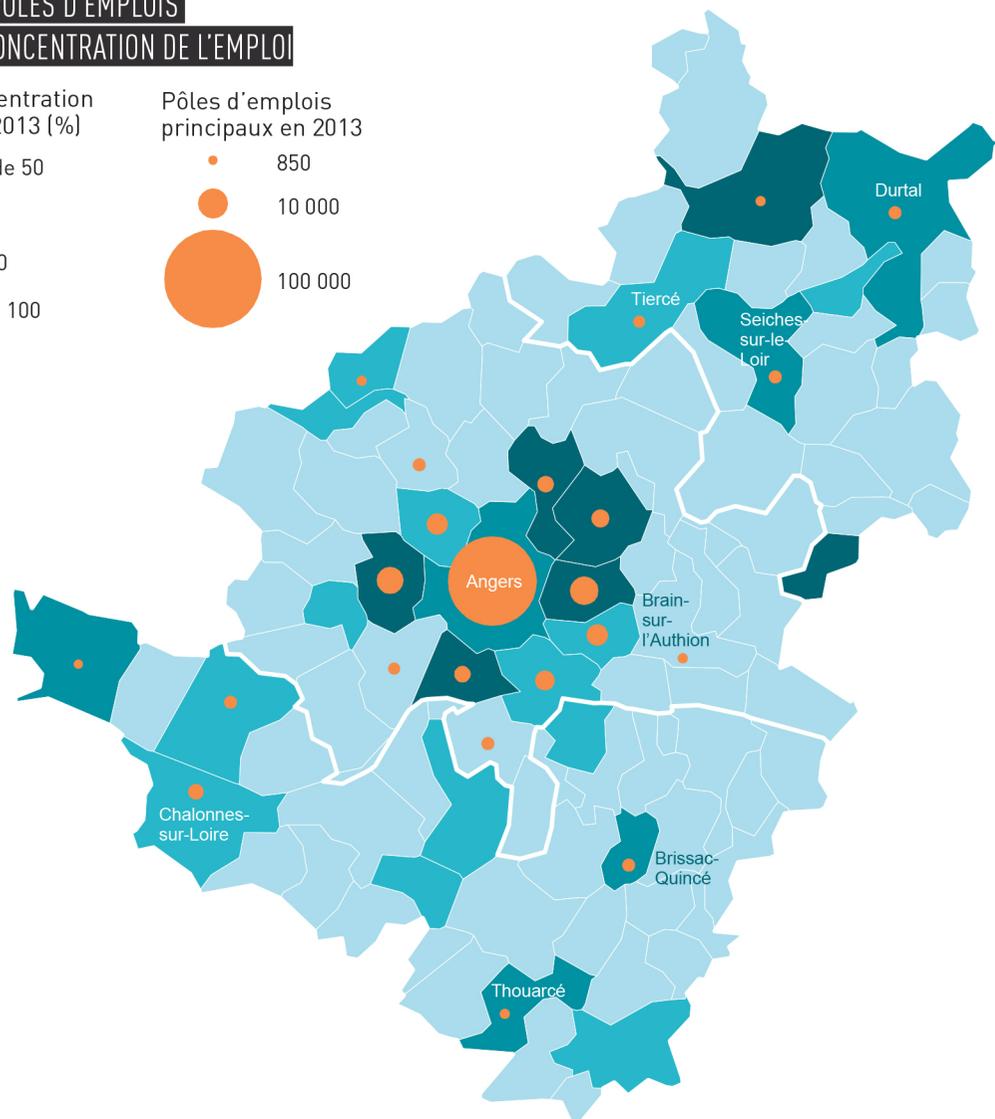
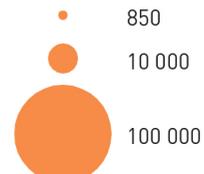
## EMPLOIS

### PRINCIPAUX PÔLES D'EMPLOIS ET TAUX DE CONCENTRATION DE L'EMPLOI

Taux de concentration d'emploi en 2013 (%)



Pôles d'emplois principaux en 2013



©aura - Octobre 2017 - source : Insee - RP 2013 (exploitation principale)

### EMPLOI AU LIEU DE TRAVAIL ET ÉVOLUTION ANNUELLE



	Emplois 2013	Evolution annuelle	
		2008-2013	1999-2008
Angers Loire Métropole	137 300	0,1%	1,5%
Anjou Loir et Sarthe	9 000	0,2%	2,3%
Loire Layon Aubance	14 980	1,3%	1,2%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>161 280</b>	<b>0,2%</b>	<b>1,5%</b>
Maine-et-Loire	324 310	0,1%	1,2%
Pays de la Loire	1 504 650	0,4%	1,6%
France Métropolitaine	25 773 950	0,1%	1,3%

© aura - source : Insee - RP 1999 à 2013, exploitation principale

# 50.7%

**Le niveau d'emplois du Pôle concentré sur Angers, en 2013 (près de 82 000 emplois).**

Cette concentration a tendance néanmoins à légèrement s'atténuer ces dernières années (55,8% en 1999), au profit principalement des communes limitrophes à la ville centre (27% en 2013, contre 23,5% en 1999).

Indice ou taux de concentration de l'emploi = nombre d'emplois au lieu de travail (dans la commune) / actifs occupés résidant dans la commune.

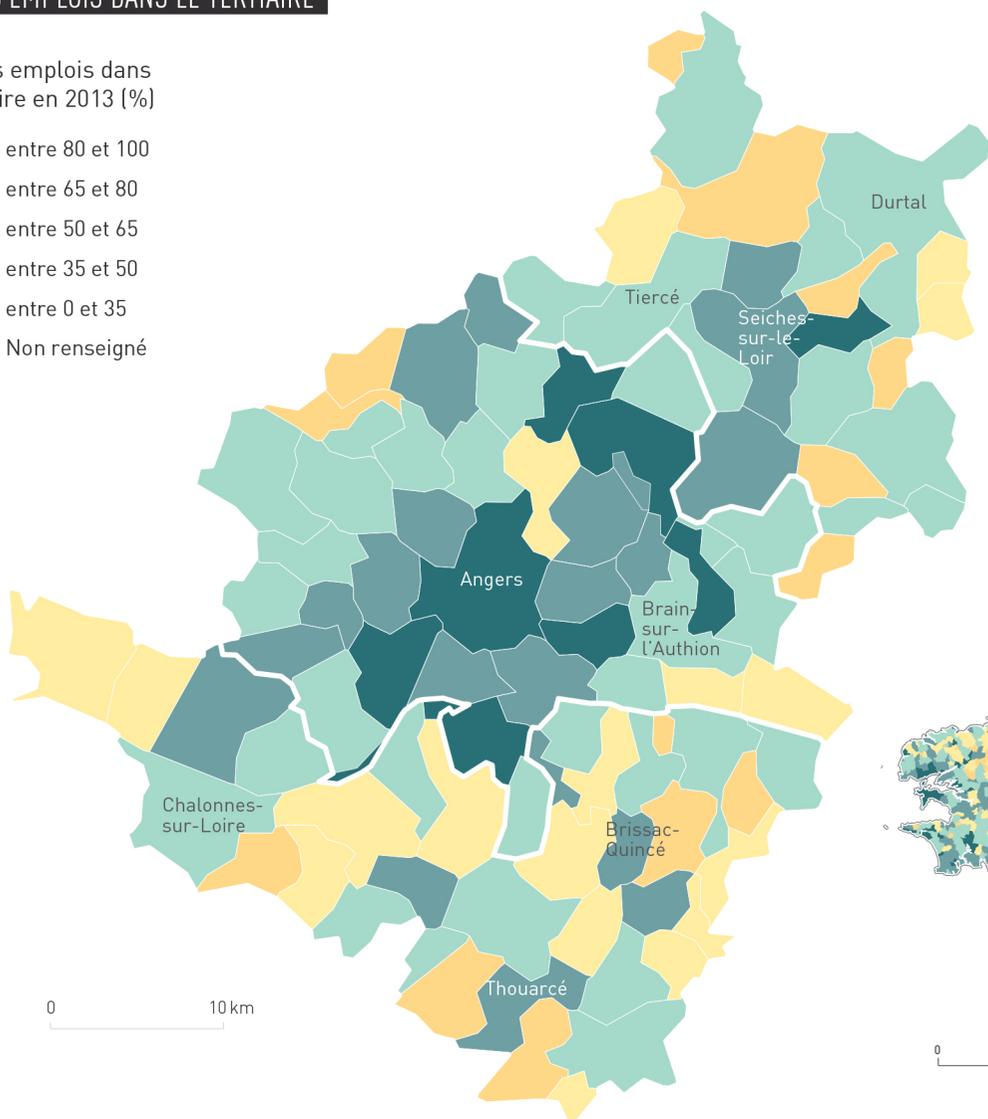
On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'exerce une commune sur les autres et on distingue donc les communes à vocation plutôt résidentielle des communes à vocation plutôt économique.

## EMPLOIS ET TYPE D'ACTIVITÉ

### PART DES EMPLOIS DANS LE TERTIAIRE

Part des emplois dans le tertiaire en 2013 (%)

- entre 80 et 100
- entre 65 et 80
- entre 50 et 65
- entre 35 et 50
- entre 0 et 35
- Non renseigné



### RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce, Transports Services divers	Adm publique, Enseignement, Santé, Action sociale
Angers Loire Métropole	2%	10%	6%	45%	36%
Anjou Loir et Sarthe	9%	31%	8%	32%	21%
Loire Layon Aubance	14%	16%	12%	31%	27%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>3%</b>	<b>12%</b>	<b>7%</b>	<b>43%</b>	<b>34%</b>
Maine-et-Loire	6%	16%	8%	39%	31%
Pays de la Loire	4%	16%	8%	42%	29%
France Métropolitaine	3%	13%	7%	46%	31%

© aura - source : Insee - RP 2013, exploitation complémentaire lieu de travail

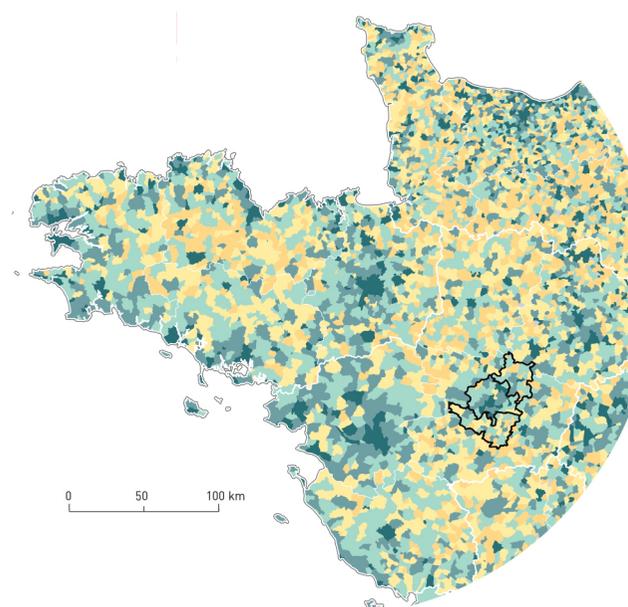


# 55%

**Le poids des emplois de la sphère productive sur Anjou Loir et Sarthe en 2013.**

A l'échelle du pôle, ce poids atteint 33% (30% sur ALM et 41% sur LLA), soit un niveau proche de la moyenne nationale (34%), mais inférieur au poids régional (39%) et départemental (38%).

La sphère productive (par opposition à la sphère présenteielle) regroupe les activités qui produisent des biens consommés en majorité hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.



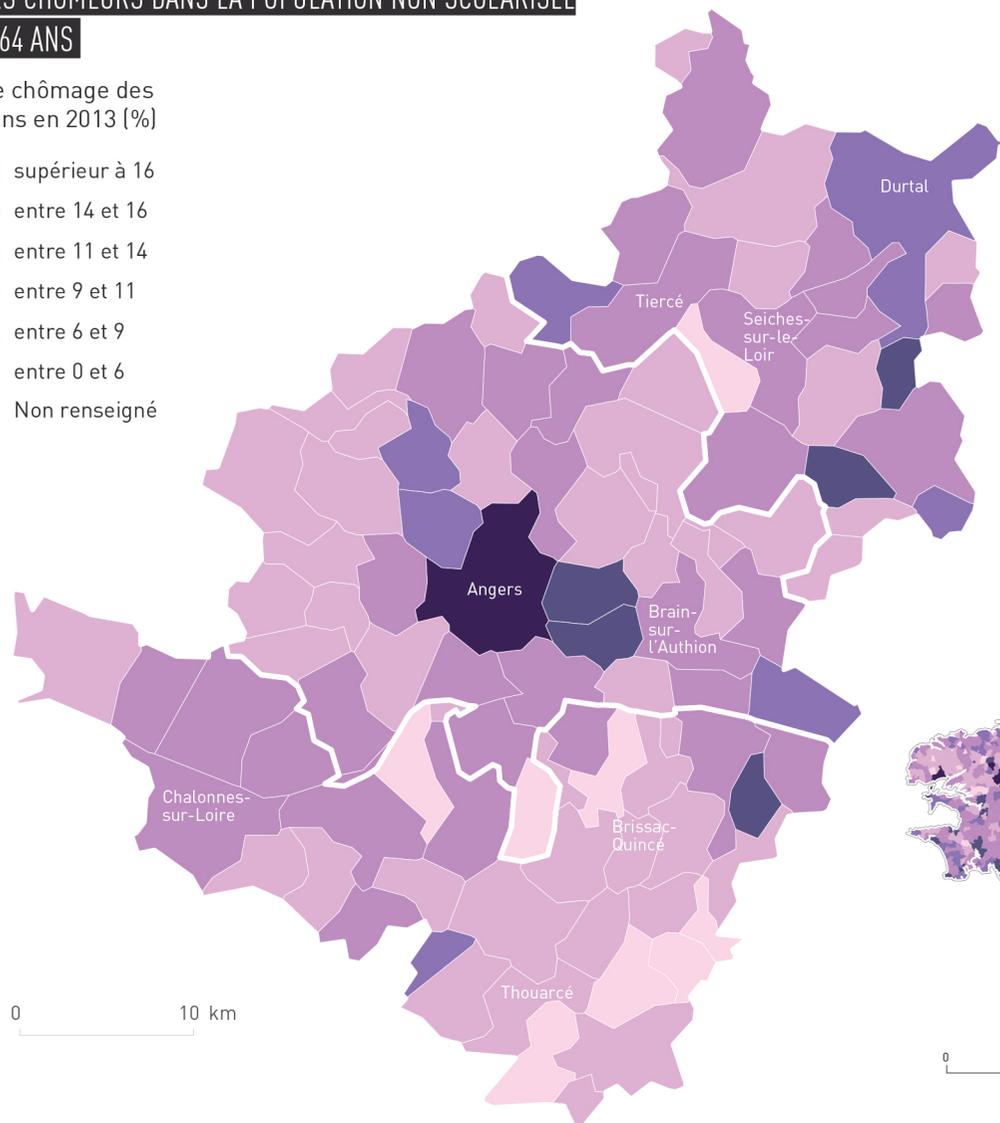
# 04/ DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

## CHÔMAGE

### PART DES CHÔMEURS DANS LA POPULATION NON SCOLARISÉE DES 15-64 ANS

Taux de chômage des 15-64 ans en 2013 (%)

- supérieur à 16
- entre 14 et 16
- entre 11 et 14
- entre 9 et 11
- entre 6 et 9
- entre 0 et 6
- Non renseigné



### NOMBRE DE CHÔMEURS EN 2013 (SELON L'INSEE) ET ÉVOLUTION DE LA PART DES CHÔMEURS



	Nombre de chômeurs	Taux de chômage		
		2013	2008	1999
Angers Loire Métropole	19 950	14,9%	11,5%	12,7%
Anjou Loir et Sarthe	1 250	9,8%	8,7%	10,2%
Loire Layon Aubance	2 150	8,1%	6,6%	8,6%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>23 350</b>	<b>13,5%</b>	<b>10,5%</b>	<b>12,0%</b>
Maine-et-Loire	44 950	12,0%	9,6%	10,9%
Pays de la Loire	194 500	11,4%	9,3%	11,1%
France Métropolitaine	3 893 850	13,1%	11,1%	12,9%

© aura - source : Insee - RP 1999 à 2013, exploitation principale



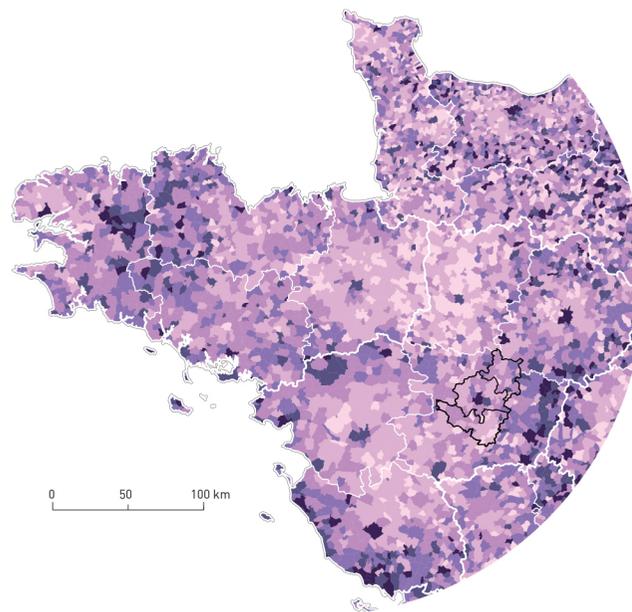
# 26%

**La part des actifs de 15-24 ans au chômage sur le Pôle selon le recensement de 2013.**

Elle est de 25% à l'échelle départementale et régionale et de 28% sur la France métropolitaine.

Si l'on intègre les non-actifs (lycéens, étudiants...), la part des 15-24 ans au chômage descend à 10,4% sur le Pôle.

Le taux de chômage au sens de l'Insee (définition différente de celle du Bureau International du Travail) est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active des 15-64 ans.



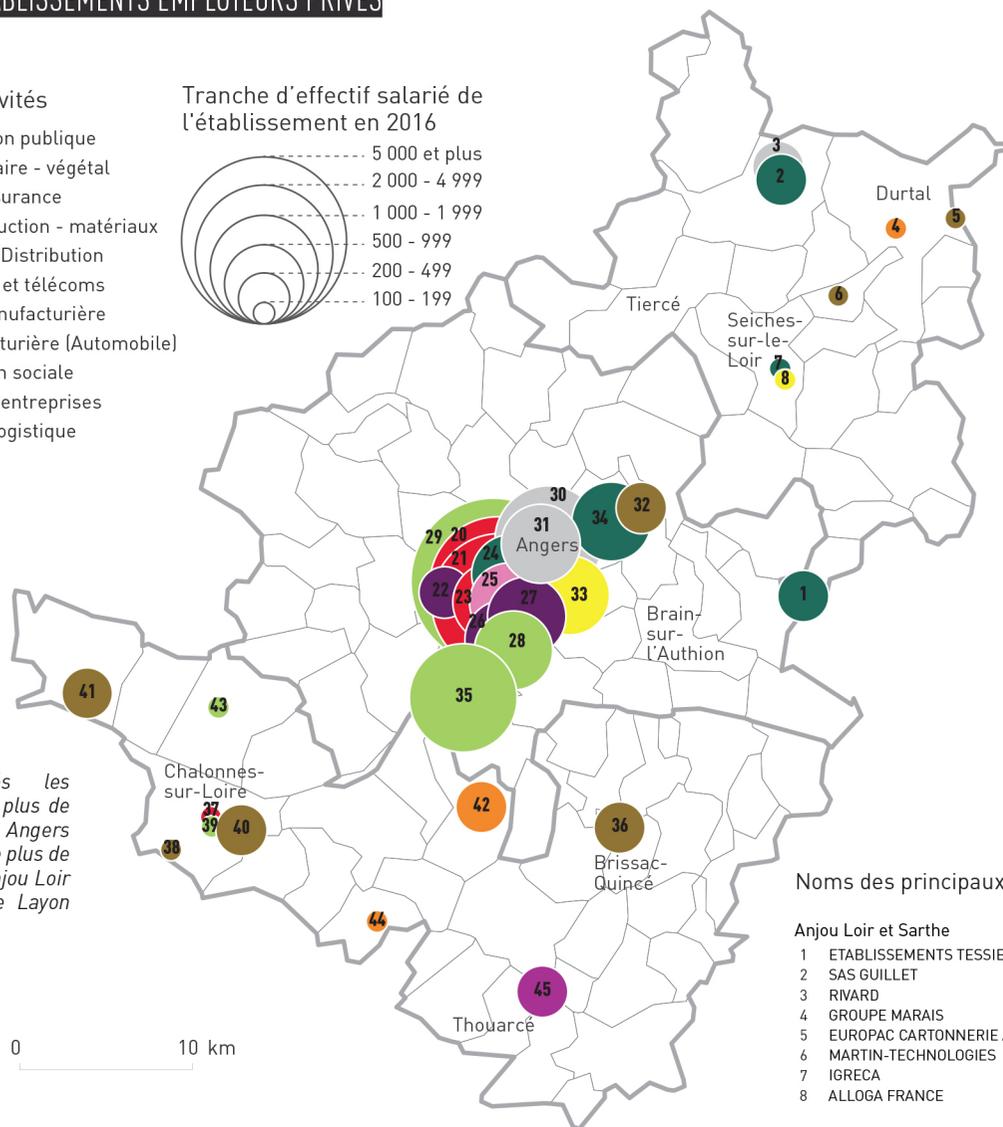
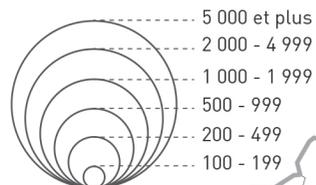
## ÉTABLISSEMENTS

### PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS PRIVÉS PAR EPCI

#### Domaine d'activités

- Administration publique
- Agroalimentaire - végétal
- Banque - assurance
- BTP - construction - matériaux
- Commerce - Distribution
- Electronique et télécoms
- Industrie manufacturière
- Ind. manufacturière (Automobile)
- Santé - action sociale
- Services aux entreprises
- Transport - logistique

#### Tranche d'effectif salarié de l'établissement en 2016



Sont représentés les établissements de plus de 450 emplois sur Angers Loire Métropole, de plus de 100 emplois sur Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance.

0 10 km

©aura - Octobre 2017 - source : Diane+ - 2016

### ÉTABLISSEMENTS ET ÉVOLUTION ANNUELLE 2010-2014



	Etablissements 2014	Evolution annuelle moyenne 2010-2014
Angers Loire Métropole	23 850	4,9%
Anjou Loir et Sarthe	2 100	2,0%
Loire Layon Aubance	4 850	3,0%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>30 800</b>	<b>4,4%</b>
Maine-et-Loire	66 350	2,9%
Pays de la Loire	320 300	3,6%
France Métropolitaine	6 370 350	3,2%
France Métropolitaine hors Ile-de-France	4 982 800	2,8%

© aura - source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) 2010 à 2014



# 46.4%

La part des établissements du Maine-et-Loire implantés sur le Pôle en 2014.

Elle était de 43,8% en 2010.

#### Noms des principaux établissements par EPCI

##### Anjou Loir et Sarthe

- 1 ETABLISSEMENTS TESSIER
- 2 SAS GUILLET
- 3 RIVARD
- 4 GROUPE MARAIS
- 5 EUROPAC CARTONNERIE ATLANTIQUE
- 6 MARTIN-TECHNOLOGIES
- 7 IGRECA
- 8 ALLOGA FRANCE

##### Angers Loire Métropole

- 20 DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

- 21 VILLE D'ANGERS / ANGERS LOIRE METROPOLE
- 22 BULL SAS
- 23 PREFECTURE DU MAINE ET LOIRE
- 24 TERRENA
- 25 CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
- 26 ORANGE
- 27 STREAM INTERNATIONAL INC.
- 28 CLINIQUE DE L'ANJOU
- 29 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS
- 30 VALEO VISION
- 31 SCANIA PRODUCTION ANGERS SAS / SCANIA France
- 32 MECA FAC
- 33 KEOLIS ANGERS

- 34 EUROVIANDE SERVICE
- 35 CESAME CTRE DE SANTE MENTALE ANGEVIN
- Loire Layon Aubance
- 36 BISCOTTE PASQUIER
- 37 COMMUNE DE CHALONNES-SUR-LOIRE
- 38 COURANT SA
- 39 HOPITAL DE LA CORNICHE ANGEVIN
- 40 BUCHER VASLIN
- 41 PCM EUROPE / PCM MANUFACTURING France
- 42 TRAVAUX PUBLICS DES PAYS DE LA LOIRE
- 43 AFT TELETHON CTRE POUR MYOPATHIES LA FORET
- 44 SOCIETE DENIS BERNARD ET ASSOCIES
- 45 UNION AGRICOLE PAYS DE LOIRE

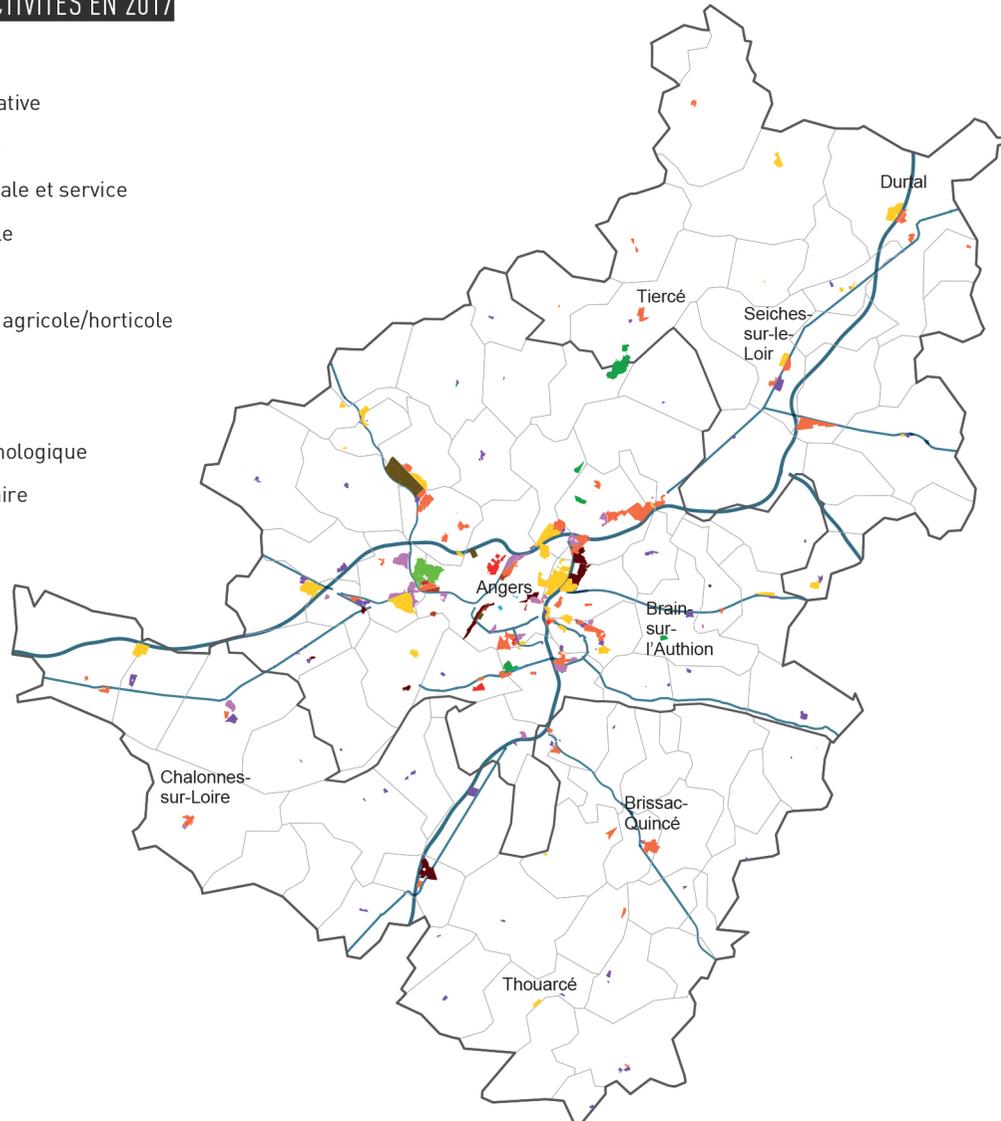
# 04/ DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

## FONCIER D'ACTIVITÉ

### ESPACES D'ACTIVITÉS EN 2017

Vocation :

- administrative
- artisanale
- commerciale et service
- industrielle
- logistique
- logistique agricole/horticole
- militaire
- mixte
- parc technologique
- pôle tertiaire
- santé



### FONCIER DANS LES ZONES D'ACTIVITÉ AU 01/01/2016



	surface brute		surface utile (cessible)		surface disponible	
	ha	%	ha	%	ha	%
Angers Loire Métropole	2 745	74%	2 173	73%	187	53%
Anjou Loir et Sarthe	515	14%	417	14%	107	30%
Loire Layon Aubance	470	13%	376	13%	61	17%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>3 730</b>	<b>100%</b>	<b>2 967</b>	<b>100%</b>	<b>355</b>	<b>100%</b>

© aura - source : DDT 49, ALM 2017

Attention : les 38 hectares de surface disponible du Parc d'activités Angers-Marcé sont comptabilisés sur Anjou Loir et Sarthe

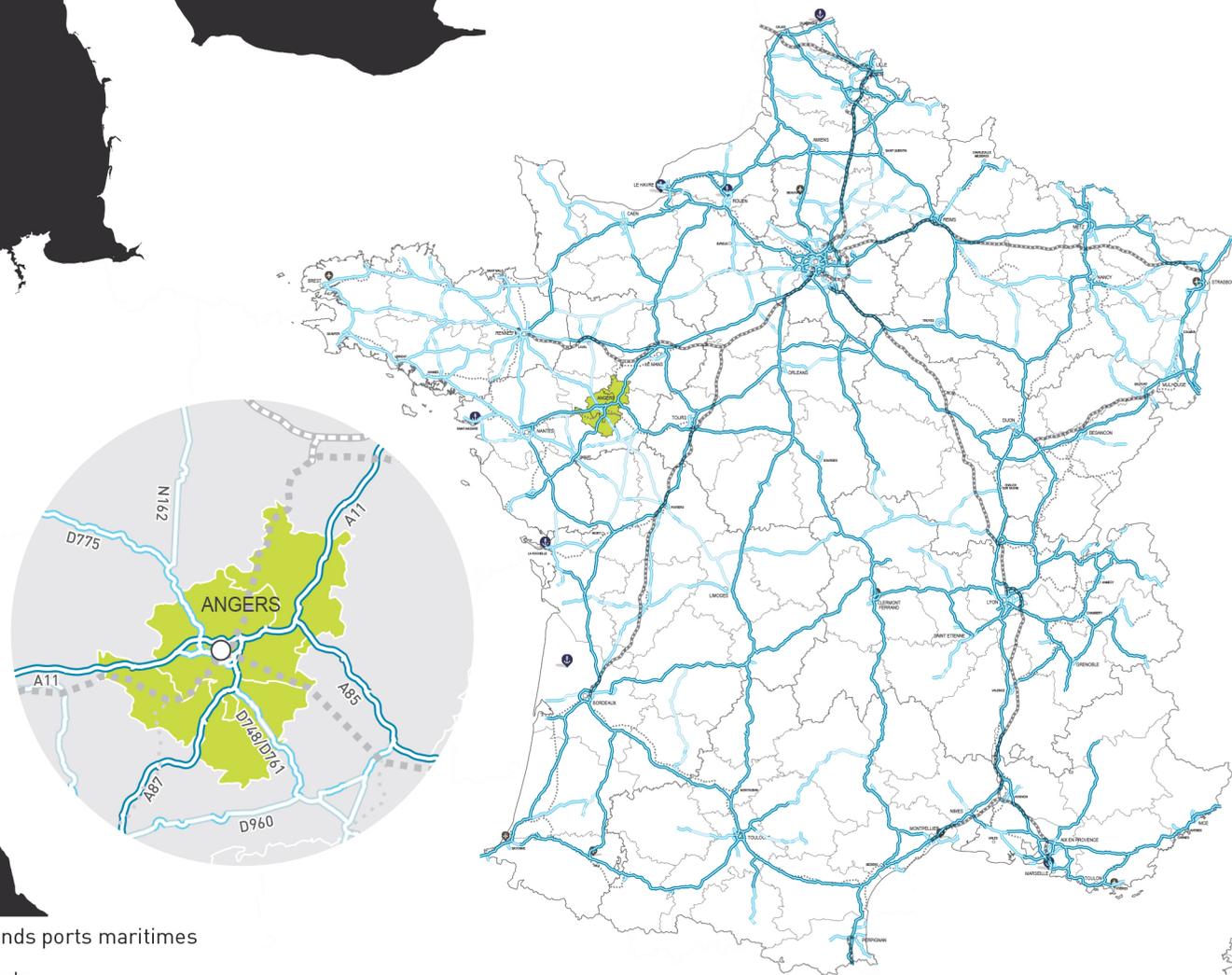


**1/4**

**Le poids des surfaces disponibles du Pôle dans les zones d'activité du 49.**

A titre de comparaison, le Pôle représente également près de 25% de la superficie mais près de 50% des emplois du Département.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT : PRINCIPAUX AÉROPORTS,  
LIGNE TGV DU RÉSEAU FERRÉ ET RÉSEAU ROUTIER STRUCTURANT



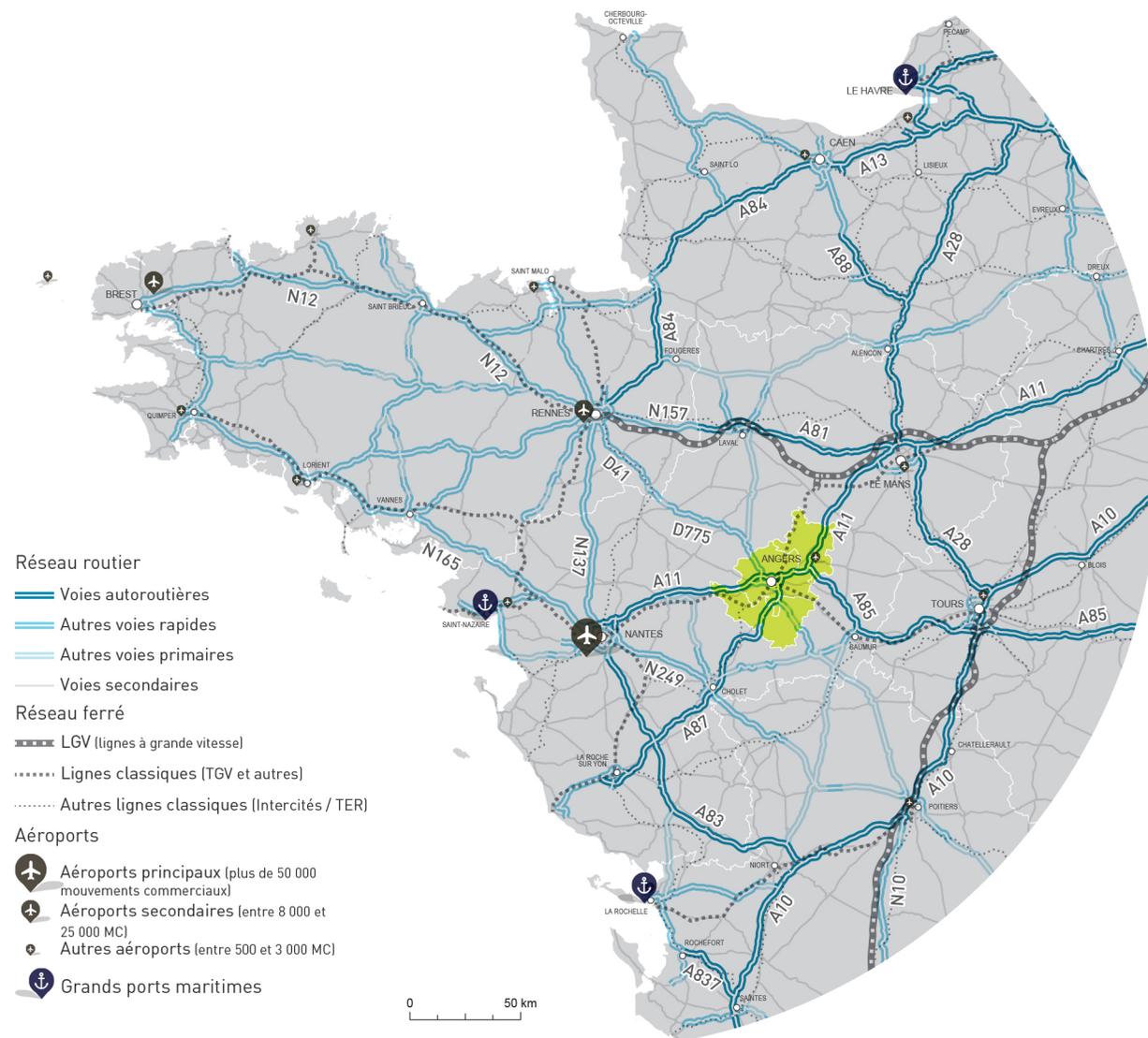
- Réseau routier
  - Voies autoroutières
  - Autres voies rapides
  - Autres axes structurants
- Réseau ferré (lignes TGV)
  - LGV (lignes à grande vitesse)
  - Lignes classiques (accueillant des TGV)
- Grands ports maritimes
- Aéroports
  - Aéroports principaux (plus de 50 000 mouvements commerciaux par an)
  - Aéroports secondaires (entre 8 000 et 25 000 mouvements commerciaux par an)

© aura - Octobre 2017 - source : OSM 2016



## INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

### INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS DU GRAND OUEST



© aura - Octobre 2017 - source : OSM 2016, SNCF, DGAC

### KILOMÈTRES LINÉAIRES DE VOIES ROUTIÈRES STRUCTURANTES (ÉCHANGEURS NON PRIS EN COMPTE)

	Kilomètre linéaire			Total pour 100 km <sup>2</sup>
	Autoroutes	Voies rapides	Total	
Angers Loire Métropole	48,7	25,3	74,0	10,9
Anjou Loir et Sarthe	29,9		29,9	6,5
Loire Layon Aubance	20,2	4,4	24,6	4,0
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>98,7</b>	<b>29,7</b>	<b>128,4</b>	<b>7,3</b>
Maine-et-Loire	193,3	164,9	358,2	5,0
Pays de la Loire	737,6	587,4	1 325,1	4,1

© aura - source : OSM, IGN - GEOFLA 2016

# 5.3

**En millions, le nombre de voyageurs ayant fréquenté la gare d'Angers Saint-Laud en 2015.**

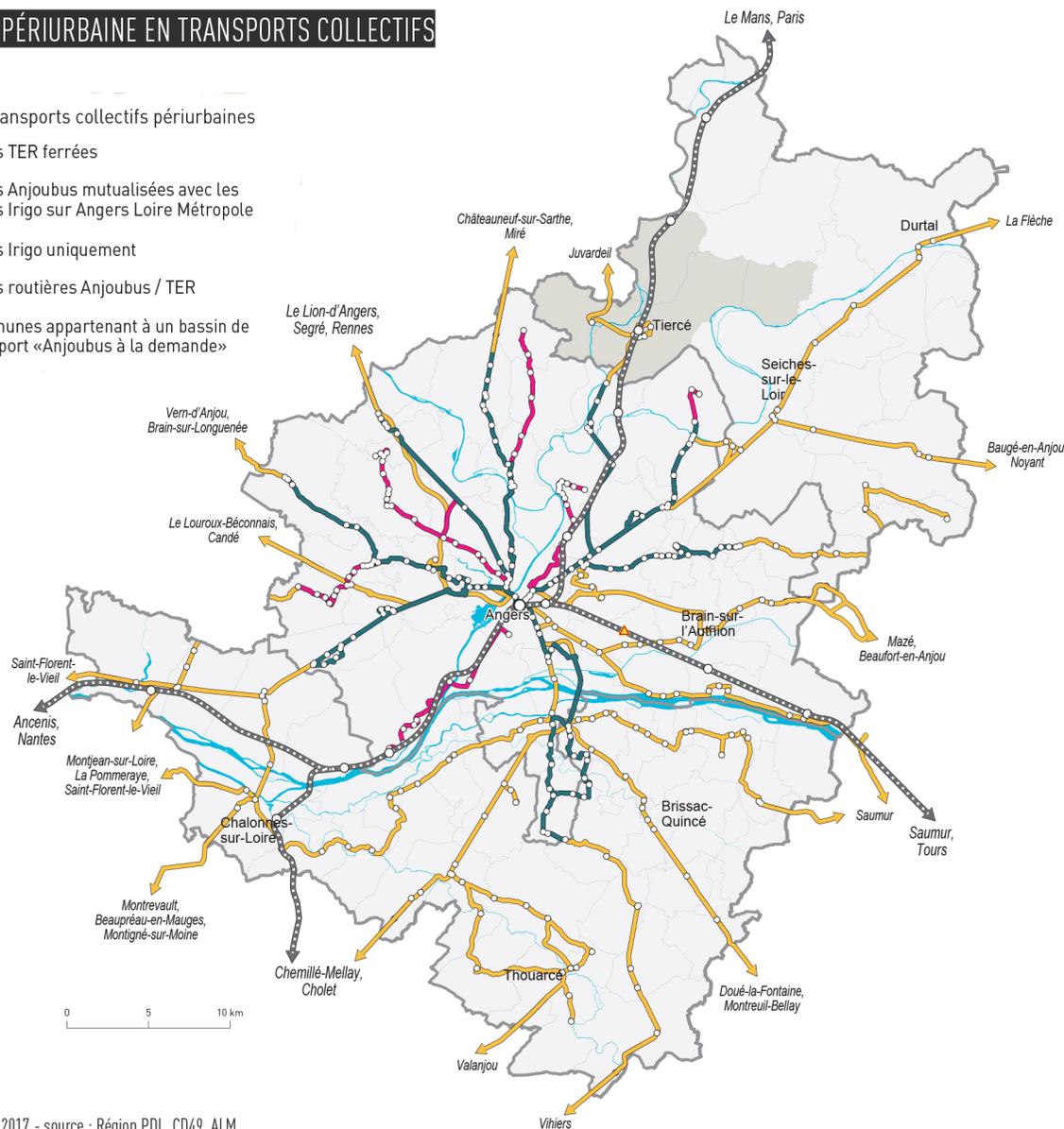
C'est la 19<sup>e</sup> gare française la plus fréquentée hors Ile-de-France. Si l'on ajoute les non-voyageurs, plus de 22 400 personnes y passent en moyenne chaque jour (18<sup>e</sup> rang hors Ile-de-France).

## MODES ALTERNATIFS

### DESSERTE PÉRIURBAINE EN TRANSPORTS COLLECTIFS

Lignes de transports collectifs périurbaines

-  lignes TER ferrées
-  lignes Anjoubus mutualisées avec les lignes Irigo sur Angers Loire Métropole
-  lignes Irigo uniquement
-  lignes routières Anjoubus / TER
-  communes appartenant à un bassin de transport «Anjoubus à la demande»



©aura - Octobre 2017 - source : Région PDL, CD49, ALM

### KILOMÈTRES LINÉAIRES D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES ET PÉDESTRES À VOCATION TOURISTIQUE RECONNUS À L'ÉCHELLE NATIONALE

	Kilomètre linéaire			
	Voies cyclotouristiques aménagées (EV06, EV01, V40, V43, V44, V45, V47)		Sentiers de grande randonnée (GR uniquement)	
	Total	Pour 100 km <sup>2</sup>	Total	Pour 100 km <sup>2</sup>
Angers Loire Métropole	75,4	11,1	49,2	7,3
Anjou Loir et Sarthe	5,2	1,1	30,3	6,6
Loire Layon Aubance	20,6	3,4	111,6	18,2
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>101,2</b>	<b>5,8</b>	<b>191,1</b>	<b>10,9</b>
Maine-et-Loire	292,6	4,0	457,4	6,3
Pays de la Loire	1 388,1	4,3	1 769,5	5,5

© aura - source : OSM, France Vélo Tourisme, FFRP, IGN - GEOFLA 2016

# 22%



**Le poids, en 2013, du recours aux modes alternatifs à la voiture (transports collectifs + deux-roues + marche) des résidents du Pôle pour se rendre sur leur lieu de travail (en dehors de la commune de domicile).**

Cette pratique concerne 26% des résidents actifs d'ALM (en légère hausse par rapport à 2008) et seulement 10% des habitants d'Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance (en légère baisse depuis 5 ans).

La part de ces modes alternatifs à la voiture est en moyenne de 17% sur le Département et la Région et de 19% en France métropolitaine (hors Ile-de-France).

## COUVERTURE NUMÉRIQUE

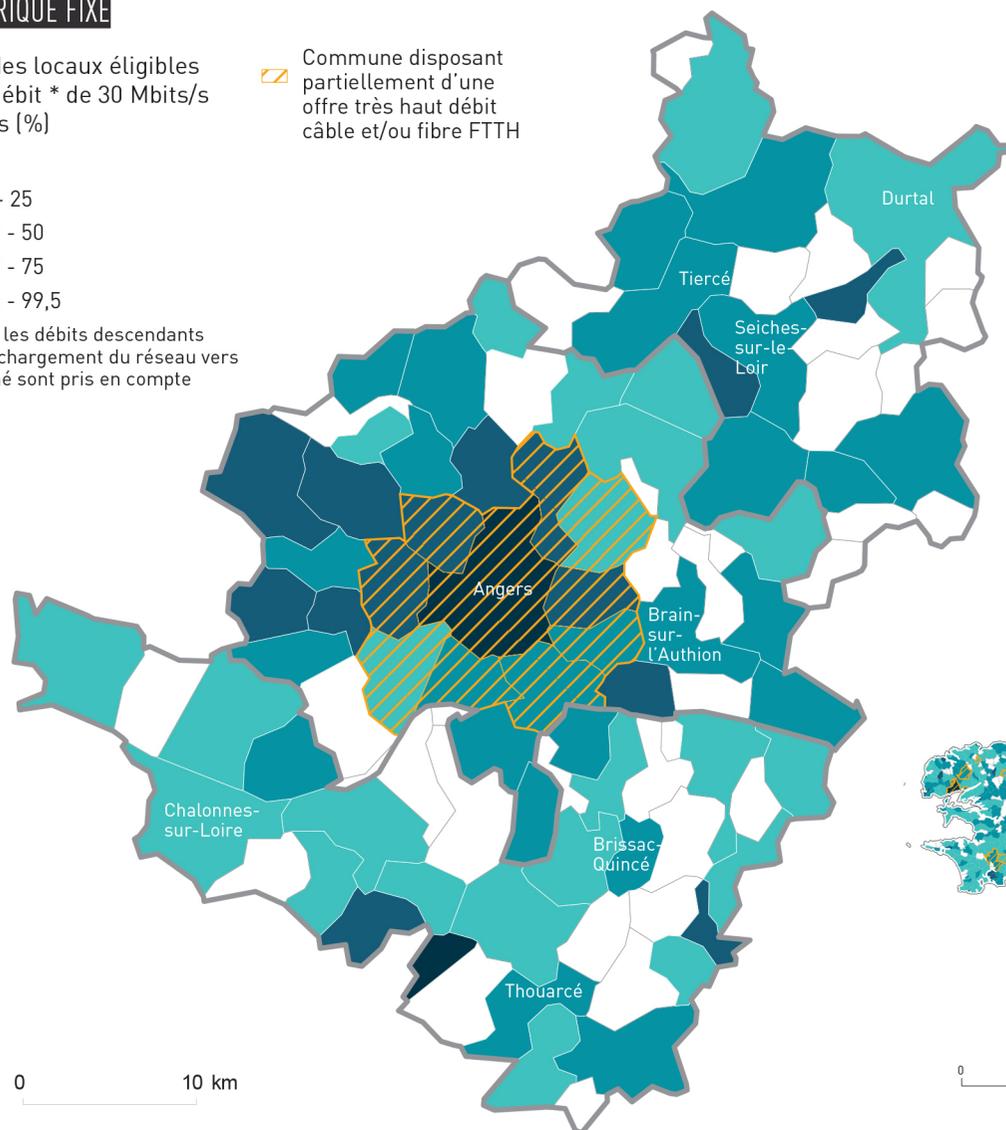
### NUMÉRIQUE FIXE

Part des locaux éligibles à un débit \* de 30 Mbits/s et plus (%)

- 0
- 1 - 25
- 25 - 50
- 50 - 75
- 75 - 99,5

\* seuls les débits descendants en téléchargement du réseau vers l'abonné sont pris en compte

▨ Commune disposant partiellement d'une offre très haut débit câble et/ou fibre FTTH



### TAUX DE COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE (4G)



	Couverture / présence	
	Des 4 opérateurs	D'au moins un opérateur
Angers Loire Métropole	51%	99%
Anjou Loir et Sarthe	6%	88%
Loire Layon Aubance	24%	95%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>30%</b>	<b>95%</b>
Maine-et-Loire	21%	87%
Pays de la Loire	26%	92%

© aura - source : ARCEP 01/01/2017



# 2025

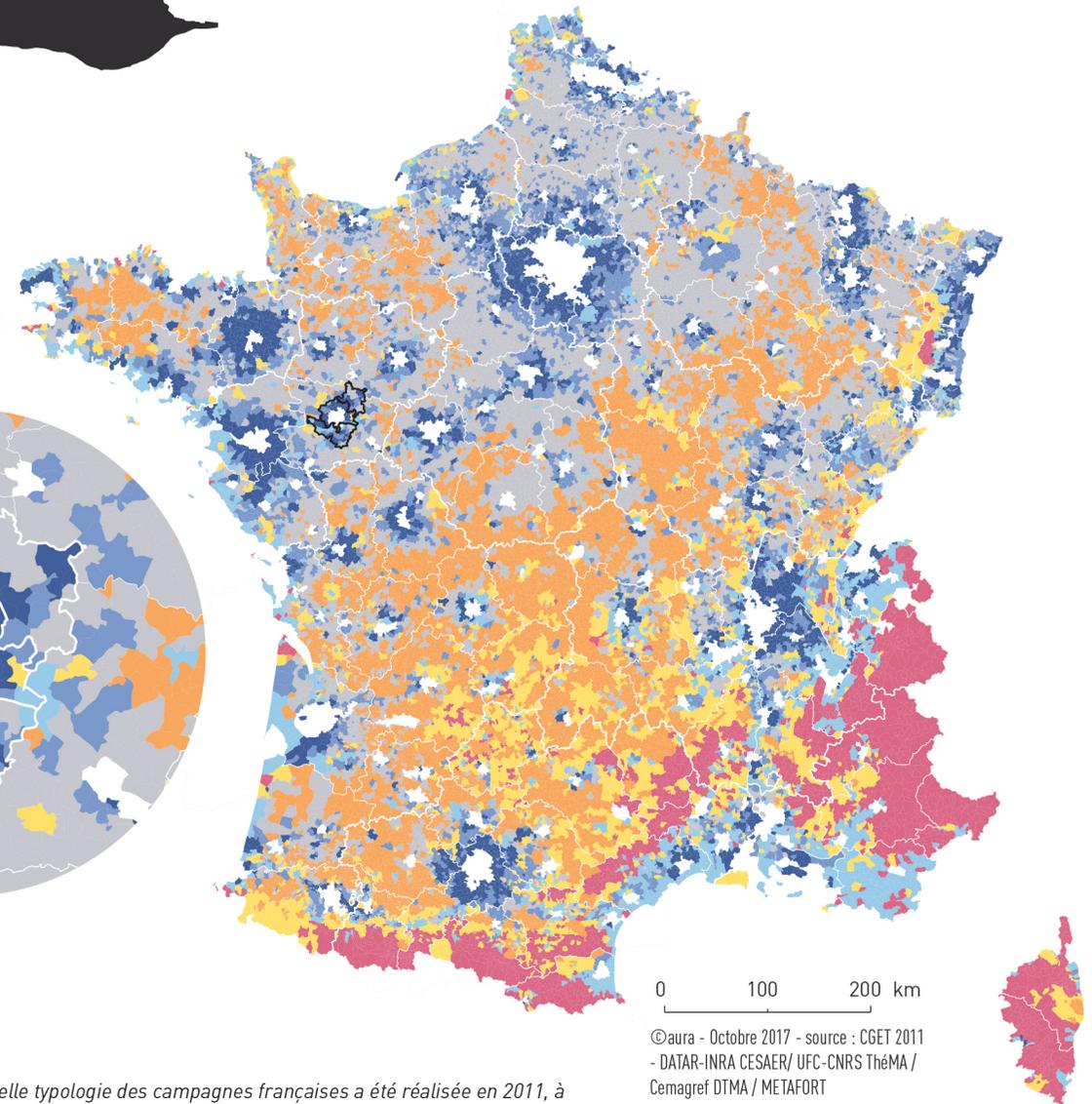
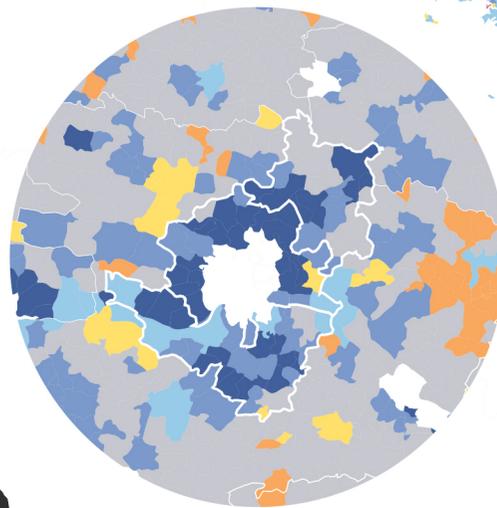
L'année, au plus tard, où chaque commune du Département devrait être couverte intégralement par la fibre optique\*.

Les secteurs les moins bien lotis aujourd'hui seront les premiers à bénéficier de ce déploiement, comme par exemple : Cheffes, Baracé ou Les Rairies sur Anjou Loir et Sarthe, Andard ou La Bohalle qui vont rejoindre Angers Loire Métropole, Saint-Saturnin-sur-Loire, Aubigné-sur-Layon ou Denée sur Loire Layon Aubance.

\*source : Anjou Numérique

# 06/ ORGANISATION TERRITORIALE, ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## TYPOLOGIE DES CAMPAGNES FRANÇAISES



*Cette nouvelle typologie des campagnes françaises a été réalisée en 2011, à la demande de la DATAR, par un groupement de laboratoires de recherche, afin de prendre en compte leurs récentes évolutions socio-économiques. Elle concerne toutes les communes qui n'appartiennent pas à une unité urbaine regroupant plus de 10 000 emplois (en blanc sur la carte).*

©aura - Octobre 2017 - source : CGET 2011  
- DATAR-INRA CESAER/ UFC-CNRS ThéMA /  
Cemagref DTMA / METAFORT

# 06/ ORGANISATION TERRITORIALE, ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

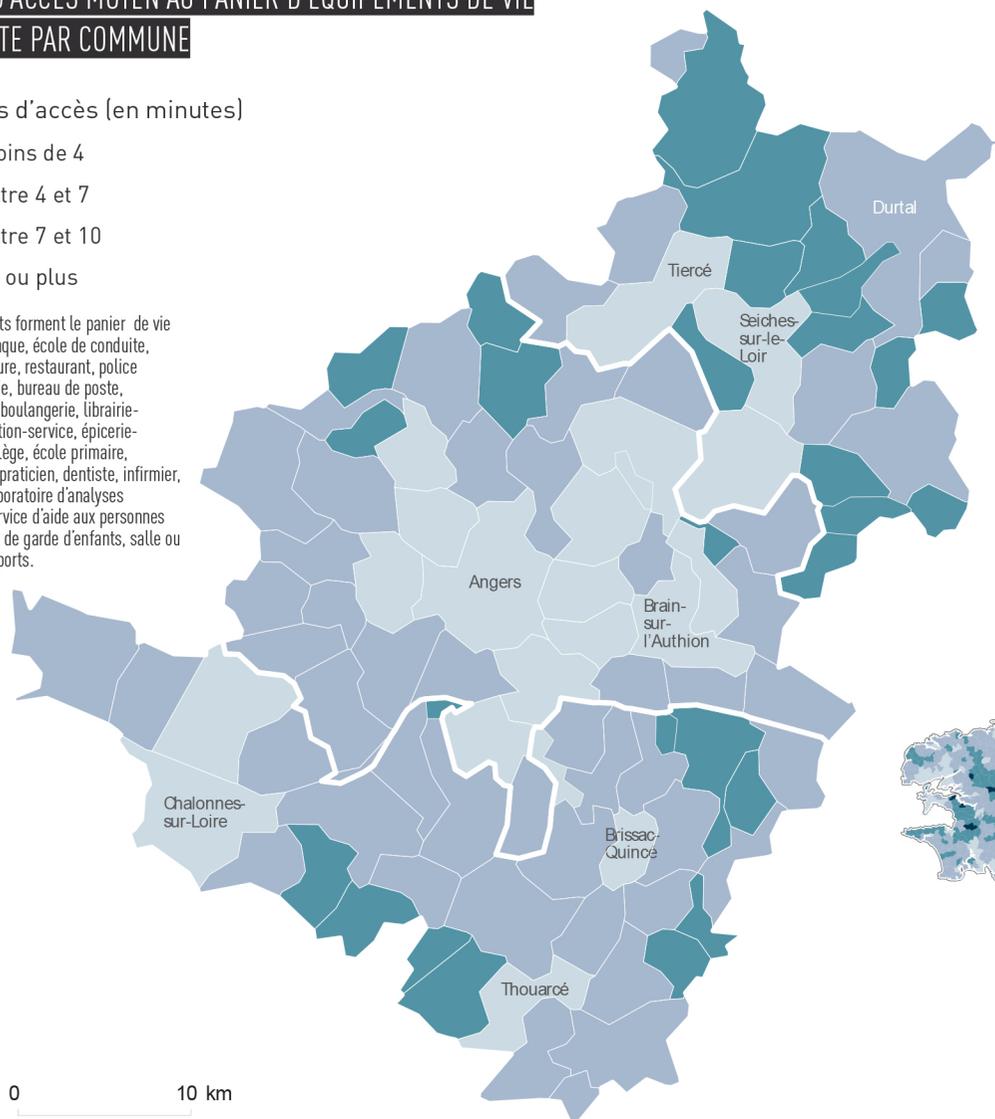
## ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

### TEMPS D'ACCÈS MOYEN AU PANIER D'ÉQUIPEMENTS DE VIE COURANTE PAR COMMUNE

Temps d'accès (en minutes)

- moins de 4
- entre 4 et 7
- entre 7 et 10
- 10 ou plus

22 équipements forment le panier de vie courante : banque, école de conduite, salon de coiffure, restaurant, police ou gendarmerie, bureau de poste, supermarché, boulangerie, librairie-papeterie, station-service, épicerie-supérette, collège, école primaire, médecin omnipraticien, dentiste, infirmier, pharmacie, laboratoire d'analyses médicales, service d'aide aux personnes âgées, service de garde d'enfants, salle ou terrain multisports.



### RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE TEMPS D'ACCÈS MOYEN AU PANIER DE 22 ÉQUIPEMENTS DE LA VIE COURANTE

	Moins de 4 minutes	De 4 à 6 minutes	De 7 à 9 minutes	10 minutes ou plus
Angers Loire Métropole	80%	18%	2%	0%
Anjou Loir et Sarthe	33%	36%	31%	0%
Loire Layon Aubance	31%	55%	14%	0%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>69%</b>	<b>25%</b>	<b>6%</b>	<b>0%</b>
Maine-et-Loire	55%	33%	11%	0%
Pays de la Loire	49%	37%	14%	1%
Grand Ouest*	41%	39%	18%	2%

© aura - source : Insee - BPE 2014 - RP 2013 // \*Régions 2015 (Bretagne, Basse et Haute Normandie, Pays de la Loire, Centre Val de Loire, Poitou-Charente)



**0%**

**Le poids de la population du Pôle considérée comme éloignée des services publics selon l'INSEE.**

Aucune commune du Pôle n'est en effet située à plus de 10 minutes (en voiture) en moyenne d'un panier d'équipements avec mission de service public (bureau de poste, police ou gendarmerie, CAF, Pôle Emploi...).

2% de la population départementale et 6% à l'échelle régionale résident en revanche dans une commune considérée comme éloignée de ces services.

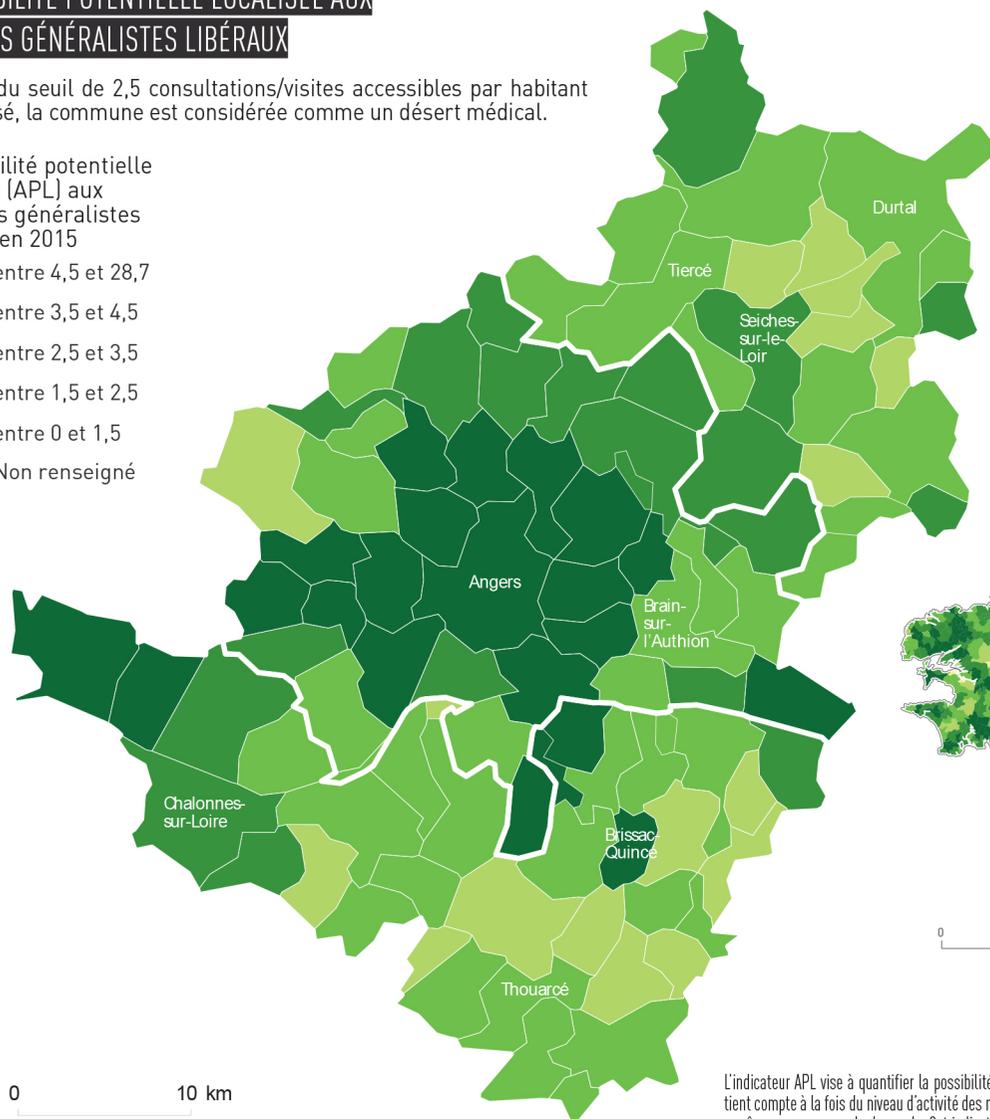
## ACCESSIBILITÉ AUX SOINS

### ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX

En deçà du seuil de 2,5 consultations/visites accessibles par habitant standardisé, la commune est considérée comme un désert médical.

Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes libéraux en 2015

- entre 4,5 et 28,7
- entre 3,5 et 4,5
- entre 2,5 et 3,5
- entre 1,5 et 2,5
- entre 0 et 1,5
- Non renseigné

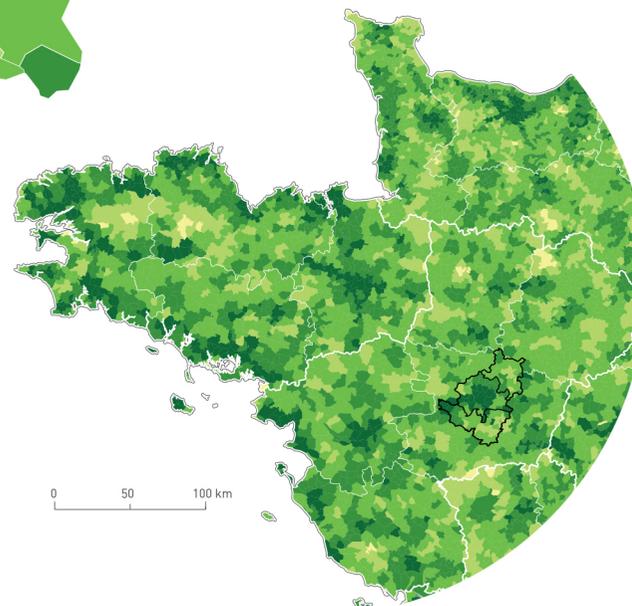


©aura - Octobre 2017 - source : SNIIR - AM 2013 - Cnamts - Insee 2011- calculs Drees

### ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE LOCALISÉE AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES : RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE NOMBRE DE CONSULTATIONS / VISITES ACCESSIBLES PAR HABITANT

	"Désert médical" moins de 2,5	Inférieur à la moyenne de 2,5 à 4,0	Supérieur à la moyenne 4,1 et plus
Angers Loire Métropole	1%	10%	89%
Anjou Loir et Sarthe	11%	77%	12%
Loire Layon Aubance	14%	46%	40%
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>3%</b>	<b>21%</b>	<b>76%</b>
Maine-et-Loire	6%	42%	52%
Pays de La Loire	7%	49%	44%
France Métropolitaine	7%	43%	50%

© aura - source : SNIIR-AM 2015, EGB 2013, CNAM-TS ; Insee - 2013, distancier METRIC ; traitements DREES



**51** 

**Le nombre de chirurgiens - dentistes sur 100 000 habitants sur le Pôle selon l'ORS (46 en moyenne sur le Département et 50 au niveau régional).**

Le nombre moyen de professionnels de la santé apparaît légèrement supérieur à la moyenne départementale et régionale, et ce quelle que soit la pratique concernée (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures-podologues, sages femmes...).

L'indicateur APL vise à quantifier la possibilité des habitants français à accéder aux soins (des médecins généralistes libéraux notamment). Il tient compte à la fois du niveau d'activité des médecins pour mesurer l'offre et des sollicitations en matière de soins des habitants, différenciées par âge, pour mesurer la demande. Cet indicateur est local, c'est-à-dire qu'il est calculé au niveau de chaque commune mais il considère aussi l'offre de médecins et la demande des communes environnantes. Il tient également compte du temps qui sépare un patient de son médecin (plus ce temps augmente, plus l'APL diminue).

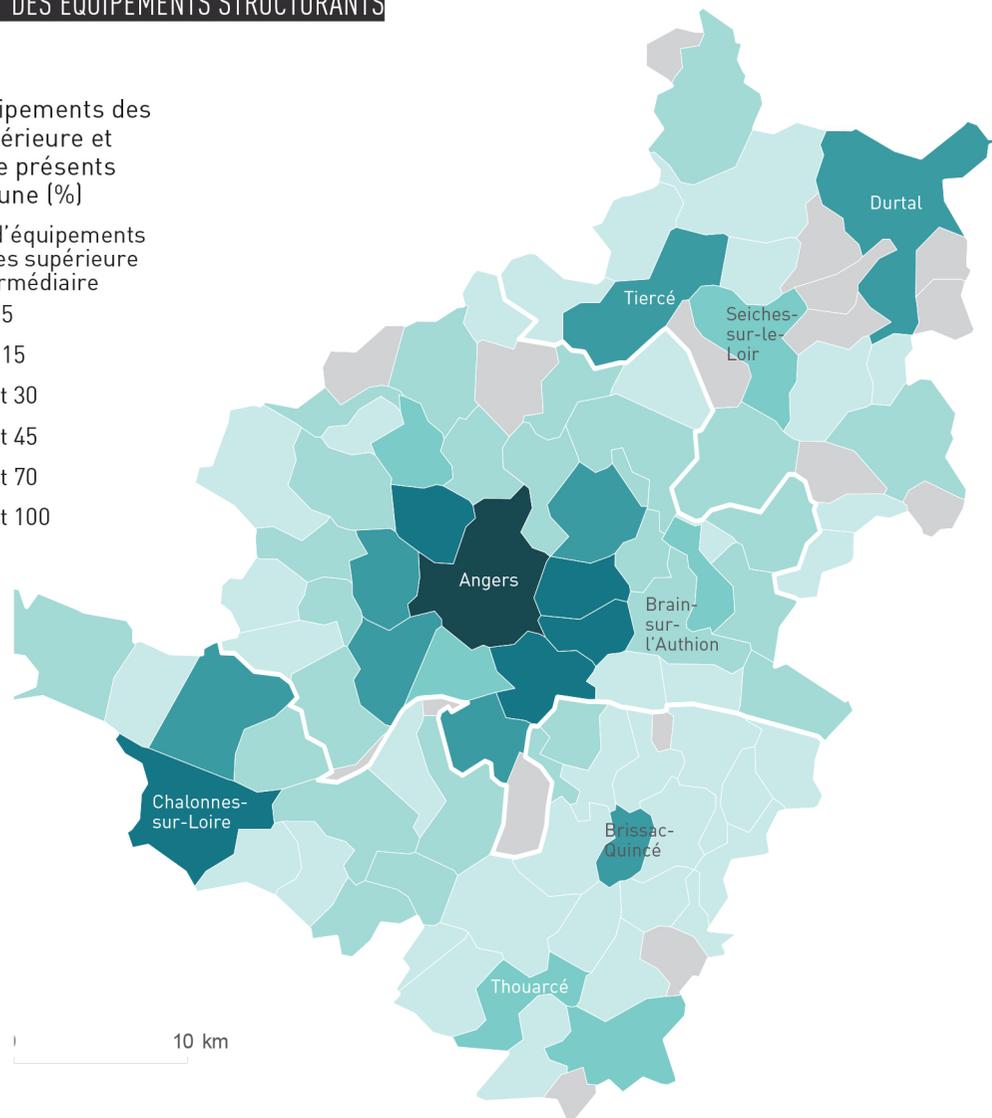
# 06/ ORGANISATION TERRITORIALE, ACCESSIBILITÉ AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

## POLARISATION DES ÉQUIPEMENTS RARES

### RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

Part des équipements des gammes supérieure et intermédiaire présents sur la commune (%)

- Absence d'équipements de gammes supérieure et/ou intermédiaire
- entre 0 et 5
- entre 5 et 15
- entre 15 et 30
- entre 30 et 45
- entre 45 et 70
- entre 70 et 100



©aura - Octobre 2017 - source : Insee - Base Permanente des Equipements 2014

### PART DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PRÉSENTS DANS LES EPCI

	Gamme supérieure	Gamme intermédiaire
Angers Loire Métropole	100%	100%
Anjou Loir et Sarthe	14%	95%
Loire Layon Aubance	47%	92%

© aura - source : Insee - BPE 2014



**Le nombre de cinémas sur le Pôle proposant plusieurs séances chaque semaine.**

On compte 3 cinémas sur Angers Loire Métropole (équipés de 6 à 12 salles), ainsi que 2 salles sur Anjou Loir et Sarthe (à Tiercé et à Jarzé-Villages) et Loire Layon Aubance (à Chalonnes-sur-Loire et Bellevigne-en-Layon).

Du cinéma itinérant permet également la diffusion sur les territoires de films sortis récemment. Plusieurs séances mensuelles sont par exemple programmées à Longuenée-en-Anjou, Corné ou encore Saint-Aubin-de-Luigné par l'association Balad'images (Familles Rurales) ou à Saint-Georges-sur-Loire, La Possonnière et Saint-Martin-du-Fouilloux par l'association Cinévillages. »

#### Exemple d'équipements de la gamme Supérieure :

Pôle emploi ; Hypermarché ; Etablissement de santé (de court séjour ; moyen séjour ; long séjour) ; Lycée d'enseignement général et/ou technologique ; Lycée d'enseignement professionnel ; Cinéma ; Musée...

#### Exemple d'équipements de la gamme Intermédiaire :

Police, Gendarmerie ; Ecole de conduite ; Vétérinaire ; Supermarché ; Magasins spécialisés ; Station service ; Laboratoire d'analyses et de biologie médicale ; Ambulance ; Collège ; Gare ; Bassin de natation...

EVOLUTION DE L'AIRE URBAINE D'ANGERS  
DANS LE PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS

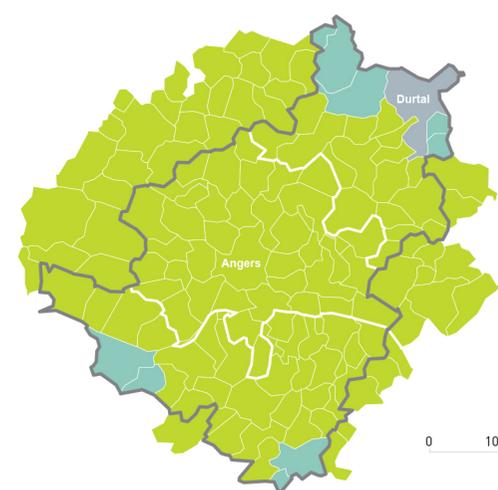
Aire urbaine 1990



Aire urbaine 1999



Aire urbaine 2010



-  Aire urbaine d'Angers
-  Commune du PMLA hors aire urbaine
-  Aire urbaine de Durtal

*Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.*

## ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE D'ANGERS

### FLUX DOMICILE-TRAVAIL À DESTINATION DU PÔLE CENTRE

#### EPCI d'origine

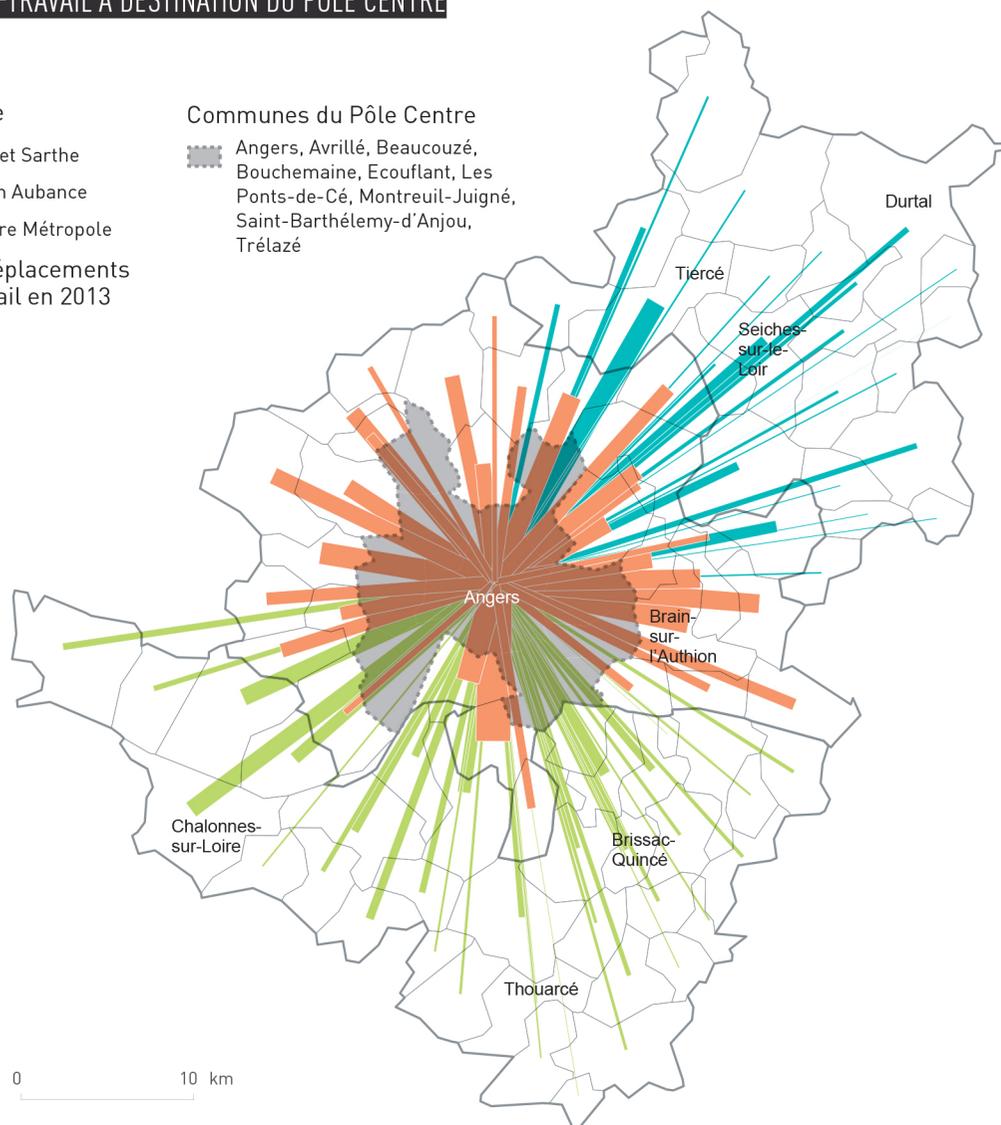
- Anjou Loir et Sarthe
- Loire Layon Aubance
- Angers Loire Métropole

#### Nombre de déplacements domicile-travail en 2013

- 800
- 200
- 100
- 20

#### Communes du Pôle Centre

- Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Ecoflant, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Trélazé



### FLUX DOMICILE-TRAVAIL : OÙ TRAVAILLENT LES RÉSIDENTS DU PÔLE ?

Travail	Domicile →		Anjou Loir et Sarthe		Loire Layon Aubance		Pôle 2017	
	Angers Loire Métropole (2018)							
<b>Pôle Métropolitain Loire Angers</b>	<b>102 790</b>	<b>90%</b>	<b>9 430</b>	<b>82%</b>	<b>20 460</b>	<b>83%</b>	<b>132 680</b>	<b>88%</b>
Angers Loire Métropole	99 170	87%	4 610	40%	10 880	44%	114 660	76%
Anjou Loir et Sarthe	1 520	1%	4 770	42%	70	0%	6 360	4%
Loire Layon Aubance	2 100	2%	50	0%	9 510	39%	11 660	8%
<b>Reste 49</b>	<b>5 550</b>	<b>5%</b>	<b>860</b>	<b>8%</b>	<b>3 270</b>	<b>13%</b>	<b>9 680</b>	<b>6%</b>
Mauges Communauté	940	1%	< 50	0%	1 530	6%	2 500	2%
Saumur Val de Loire	1 250	1%	80	1%	750	3%	2 080	1%
Vallées du Haut Anjou	1 030	1%	370	3%	90	0%	1 490	1%
Agglomération du Choletais	800	1%	< 50	0%	630	3%	1 450	1%
Baugeois Vallée	910	1%	330	3%	200	1%	1 440	1%
Anjou Bleu Communauté	620	1%	< 50	0%	70	0%	720	0%
<b>Hors Maine-et-Loire</b>	<b>6 060</b>	<b>5%</b>	<b>1 170</b>	<b>10%</b>	<b>880</b>	<b>4%</b>	<b>8 110</b>	<b>5%</b>

© aura - source : Insee - RP 2013, exploitation complémentaire

# 234

**En millions d'euros, le cumul des salaires annuels perçus par les résidents de Loire Layon Aubance travaillant sur Angers Loire Métropole en 2015**

Ils représentent 51% de la somme totale des salaires perçus par les actifs résidant sur Loire Layon Aubance.

Les habitants d'Anjou Loir et Sarthe travaillant sur Angers Loire Métropole perçoivent 101 millions d'euros (soit 46% du total de leurs salaires)



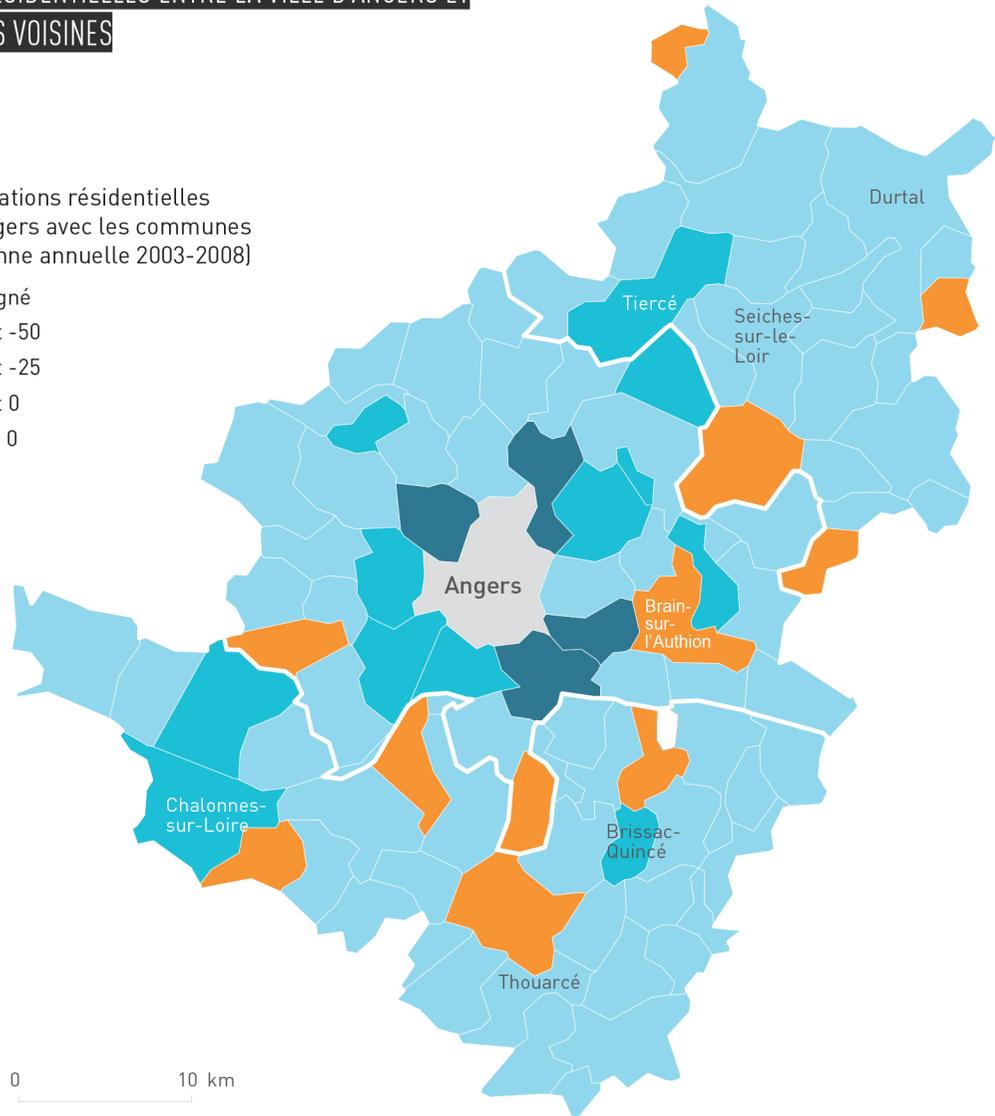
# 07/ LIENS CENTRE - PÉRIPHÉRIE

## MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES

### MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ENTRE LA VILLE D'ANGERS ET LES COMMUNES VOISINES

Solde des migrations résidentielles de la ville d'Angers avec les communes voisines (moyenne annuelle 2003-2008)

- Non renseigné
- entre -75 et -50
- entre -50 et -25
- entre -25 et 0
- supérieur à 0



©aura - Octobre 2017 - source : Insee - RP 2003 - 2008 (exploitation complémentaire)

### MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES



	Migrations entre communes à l'intérieur du secteur	Solde des entrées-sorties du secteur avec l'extérieur	Solde des entrées-sorties du secteur avec le Pôle Centre
Pôle Centre	4180	2920	-
Reste Angers Loire Métropole	840	-180	710
Anjou Loir et Sarthe	480	-190	-10
Loire Layon Aubance	760	720	420

© aura - source : Insee - RP 2013



# 17%



**Le poids moyen des ménages installés depuis moins de 2 ans sur les communes du Pôle.**

Ce niveau est supérieur aux moyennes départementale, régionale et nationale (entre 13 et 14%) et est très largement porté par la seule commune d'Angers (deux tiers des cas).

Il s'explique par la dynamique liée au renouvellement des étudiants mais aussi par une attractivité résidentielle retrouvée d'Angers pour les actifs.

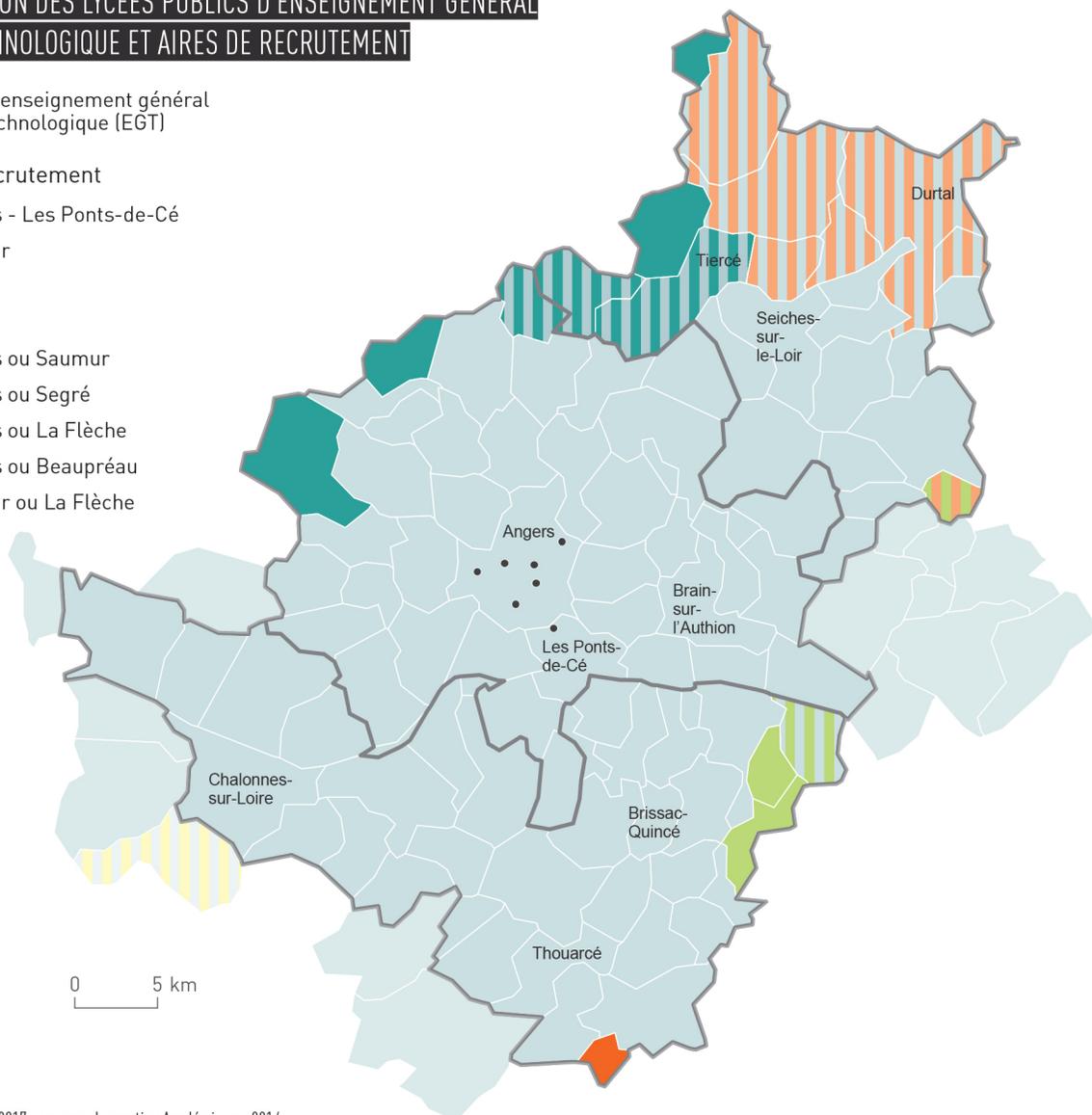
## ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

### LOCALISATION DES LYCÉES PUBLICS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET/OU TECHNOLOGIQUE ET AIRES DE RECRUTEMENT

- Lycée d'enseignement général et/ou technologique (EGT)

#### Aire de recrutement

- Angers - Les Ponts-de-Cé
- Saumur
- Cholet
- Segré
- Angers ou Saumur
- Angers ou Segré
- Angers ou La Flèche
- Angers ou Beaupréau
- Saumur ou La Flèche



### PROFESSIONNELS DE SANTÉ SELON PRATIQUE

	Médecins spécialistes*	Chirurgiens-Dentistes	Infirmiers	Masseurs-Kinésithérapeutes	Orthophonistes	Orthoptistes	Pédicures-Podologues	Sages-Femmes
Angers Loire Métropole	394	115	202	273	83	9	61	26
Anjou Loir et Sarthe	0	9	21	10	5	0	3	4
Loire Layon Aubance	1	24	55	40	15	1	8	6
Pôle Métropolitain Loire Angers	395	188	278	323	113	10	72	36

© aura - source : ORS Pays de la Loire - SNIIRAM, 2015 // \* toutes spécialités médicales et chirurgicales confondues

# 39000

**Le nombre d'étudiants sur l'agglomération angevine en 2017**

Un peu plus de la moitié d'entre eux sont inscrits à l'Université d'Angers. Les autres se répartissent notamment entre l'Université Catholique de l'Ouest et des Grandes Ecoles (comme Agrocampus Ouest, l'ENSAM, l'ESA, l'ESAIP, l'ESEO, l'ESPL, l'ESSCA ou bientôt l'ISTOM).

Occupation du sol 2012

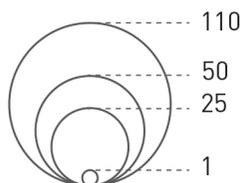
- territoires artificialisés
- territoires agricoles
- forêts et milieux semi-naturels
- zones humides
- surfaces en eau
- Non renseigné



## PATRIMOINE ET TOURISME

### MONUMENTS HISTORIQUES ET SITES CLASSÉS ET INSCRITS

Nombre de monuments historiques par commune

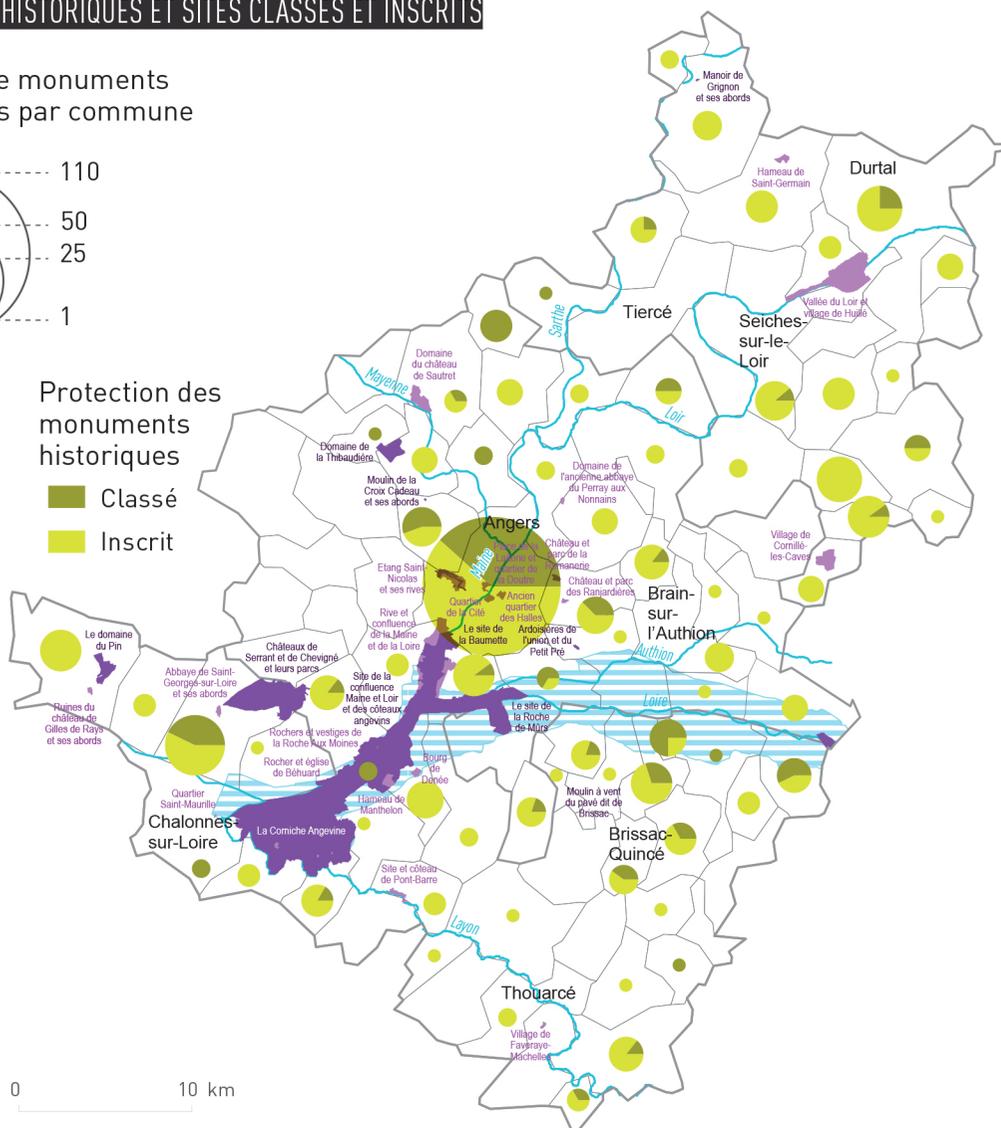


Protection des sites

- Classé
- Inscrit

Protection des monuments historiques

- Classé
- Inscrit



0 10 km

### HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

		Capacité d'accueil totale*	Hôtellerie	Résidence de tourisme	Hôtellerie de plein air	Gîtes/meublés	Maisons d'hôtes	Hébergements collectifs	Aires de camping-car
CU Angers Loire Métropole	Nb établissements	267	19%	1%	3%	42%	21%	10%	3%
	Nb de lits	10 432	41%	7%	21%	5%	4%	21%	2%
CC Anjou Loire et Sarthe	Nb établissements	80	4%	0%	5%	54%	26%	6%	5%
	Nb de lits	1 502	3%	0%	8%	17%	12%	6%	5%
CC Loire Layon Aubance	Nb établissements	277	3%	0%	5%	51%	24%	5%	13%
	Nb de lits	4 791	4%	0%	46%	17%	10%	12%	11%
Pôle Métropolitain Loire Angers	Nb établissements	624	10%	0%	4%	47%	23%	7%	8%
	Nb de lits	16 725	27%	4%	31%	9%	6%	17%	5%
Maine-et-Loire	Nb établissements	1 767	9%	0%	4%	47%	24%	7%	8%
	Nb de lits	43 294	21%	3%	34%	10%	7%	18%	6%

© aura - source : Anjou Tourisme, 2017 // \*hors résidences secondaires

**1.0%**

La part des monuments historiques classés ou inscrits en France Métropolitaine présents sur le Pôle.

Ces monuments patrimoniaux sont surreprésentés, le Pôle ne représentant que 0,3% de la superficie et 0,6% de la population de la France métropolitaine.

## GRANDS PAYSAGES ET PRINCIPAUX COURS D'EAU

### FAMILLES ET UNITÉS PAYSAGÈRES

#### PRINCIPAUX COURS D'EAU

##### Familles paysagères

- paysage d'alternances entre forêts et cultures
- paysage de plateaux bocagers mixtes
- paysage de vallons bocagers
- paysage ligérien et de grandes vallées
- paysage urbain
- paysage viticole



0 10 km

©aura - Janvier 2016 - source : DREAL Pays de la Loire - Atlas des paysages des Pays de la Loire 2015

### LONGUEUR DES PRINCIPAUX COURS D'EAU DU PÔLE MÉTROPOLITAIN LOIRE ANGERS (EN KM)

	cours d'eau en km
Loire	51,8
Maine	11,2
Mayenne	19,0
Sarthe	33,2
Loir	43,2
Layon	6,2
Authion	4,8

© aura - source : IGN - BD Topo 2014

# 45.1

**Le linéaire en kilomètres du site UNESCO Val de Loire qui traverse le Pôle.**

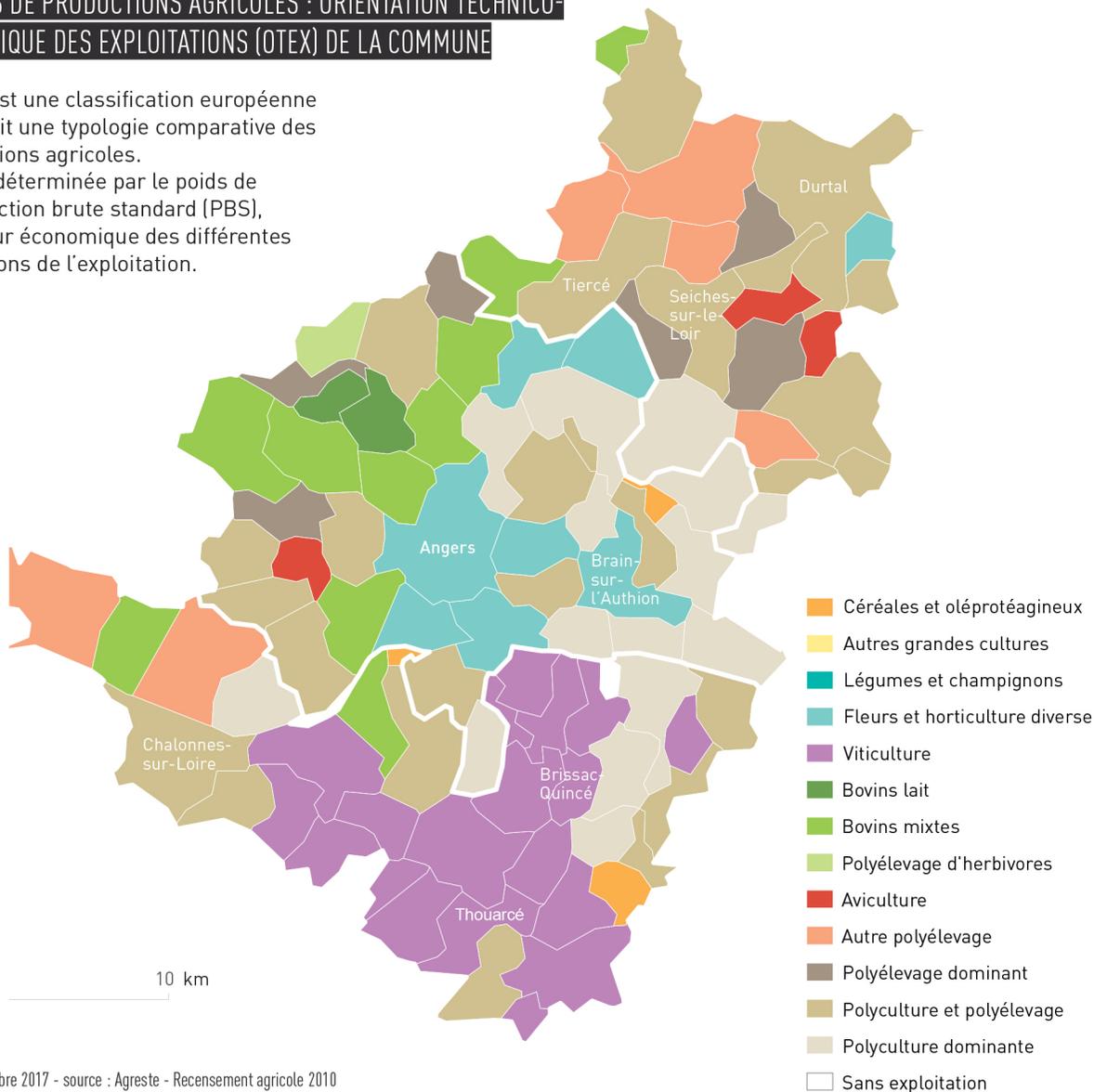
Le site du Val de Loire inscrit au patrimoine mondial, s'étend de Sully-sur-Loire (45) à Chalonnes-sur-Loire. La section située sur le Pôle représente 15% de la longueur totale.

Outre la prédominance de l'eau, le territoire est également marqué par la présence de bois et forêts (17% de la superficie, 296 km<sup>2</sup>) et du vignoble (environ 5%, 92 km<sup>2</sup>).

## DIVERSITÉ DES ESPACES DE PRODUCTIONS AGRICOLES

### ESPACES DE PRODUCTIONS AGRICOLES : ORIENTATION TECHNO-ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS (OTEX) DE LA COMMUNE

L'OTEX est une classification européenne qui établit une typologie comparative des exploitations agricoles. Elle est déterminée par le poids de la Production brute standard (PBS), indicateur économique des différentes productions de l'exploitation.



### OCCUPATION DES ESPACES AGRICOLES SELON LE TYPE DE PRODUCTION

	Grandes cultures	Protéagineux, oléagineux	Prairies, fourrage	Vigne	Autres (semences, maraîchage, horticulture, arboriculture...)
Angers Loire Métropole	40%	5%	46%	1%	9%
Anjou Loir et Sarthe	46%	4%	43%	0%	7%
Loire Layon Aubance	34%	5%	43%	15%	3%
Pôle Métropolitain Loire Angers	39%	5%	44%	6%	6%

© aura - source : Registre parcellaire graphique 2012 // attention, seules les parcelles bénéficiant de la PAC (Politique Agricole Commune) sont recensées

# 59%

**La part du vignoble Anjou (hors appellation Saumur) présent sur le Pôle.**

La plupart des AOC (appellations d'origines contrôlées) présentes sur le territoire sont viticoles. Savennières, Quarts-de-Chaume à Rochefort-sur-Loire, Bonnezeaux à Thouarcé ou encore Anjou Village Brissac sont les plus connues d'entre elles.

Dans le domaine de la viande bovine, on recense également l'AOC Maine-Anjou ainsi que l'IGP (indication géographique protégée) Bœuf du Maine.

**Directrice de publication**  
Alexandra LE PROVOST

**Etudes et rédaction**  
Stéphane RONDEAU  
Dominique ROBIN

**Géomatique**  
Emilie GORGUET

**Graphisme**  
Stéphane BOULAY

ISBN 2-35106-037-7  
Dépôt légal : octobre 2017

**agence d'urbanisme  
de la région angevine**

29, rue Thiers  
49100 Angers  
Tel.+33 (0)2 41 18 23 80  
Fax +33 (0)2 41 18 23 90  
aura@aurangevine.org  
[www.aurangevine.org](http://www.aurangevine.org)



**aura**  
agence d'urbanisme  
de la région angevine